un défi pour l'avenir

l'eau

ATELIER DES TERRITOIRES
BÉS-TRUYÈRE 2050

Atelier des Territoires

Bès-truyère 2050
Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement

Rapport final

La démarche atelier des territoires s'est déroulée entre janvier 2018 et juillet 2019. Elle est portée par la DGALN, la DREAL Occitanie, la DDT de la Lozère et l'agence de l'eau Adour Garonne.
Elle a été animée par une équipe pluridisciplinaire composée des bureaux d'études Caudex, Burgeap, Ville Ouverte et Blezat consulting.

Lauréat avec 5 autres territoires de la session nationale 'Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement', les bassins versants du Bès et de la Truyère faisaient l'objet d'une réflexion inédite à cette échelle sur le territoire, pour essayer de répondre collectivement aux enjeux du réchauffement climatique, de la raréfaction de la ressource en eau, et de la nécessaire adaptation pour ce territoire situé en tête de bassin versant. La démarche 'atelier' complète sous une autre forme le travail engagé par les services du département et de l'état qui ont initié les Assises de l'eau départementales avec notamment des groupes de travail sur la sobriété et la performance des réseaux d'abreuvement et d'irrigation.

La session nationale des ateliers "eau et aménagement" se clôturera début 2020 par un séminaire national qui associera l'ensemble des territoires lauréats.

Sommaire

Enjeux autour de la démarche - préambule
Par la DDT de la Lozère

1- Du séminaire de lancement à l'atelier 1

2- Prospective à l'atelier 2

3- Les prémices d'un plan guide à l'atelier 3

4- Quatre actions majeures pour engager la feuille de route

Enjeux autour de la démarche - Préambule

un défi pour l'avenir
l'eau
ATELIER DES TERRITOIRES
BÉS-TRUYÈRE 2050

Le choix du territoire

En mars 2017, un appel à candidatures intitulé «faire de l'eau une ressource pour l'aménagement» , a été lancé par la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) pour sélectionner des sites d'atelier.

Cette thématique transversale s'inscrit à la croisée de multiples politiques publiques portées par le ministère de la transition écologique et solidaire et par le ministère de la cohésion des territoires.

Le site proposé par la direction départementale des territoires de la Lozère, avec l'adhésion des élus concernés, correspond aux bassins versants amont du Bès et de la Truyère (nord ouest lozérien et frange cantalienne). Il fait partie des six lauréats sélectionnés au niveau national.

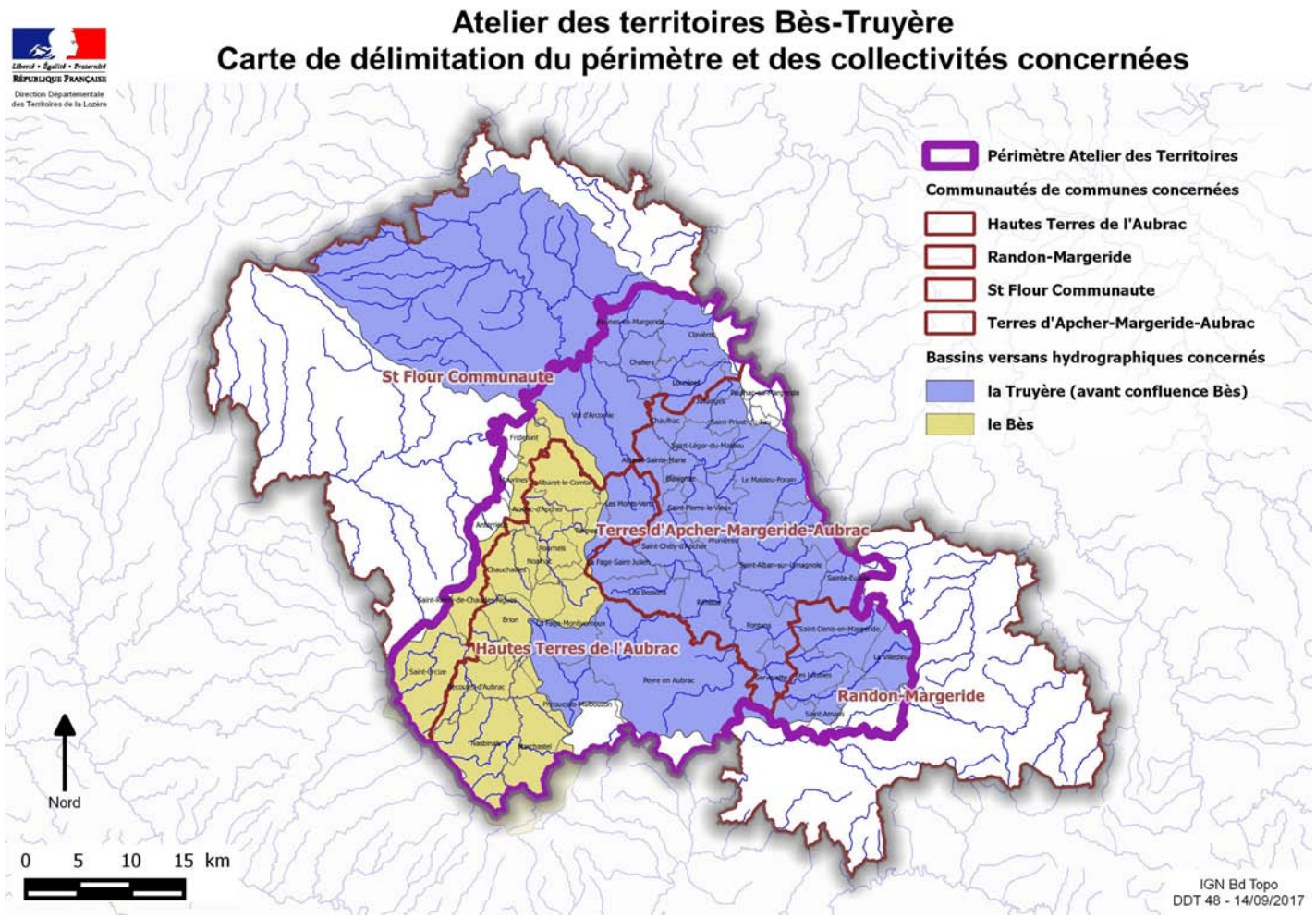

Un territoire de moyenne montagne, très rural, marqué par des entités paysagères fortes

Majoritairement à plus de 1000 mètres d'altitude, le territoire est articulé autour de la ville centre de Saint-Chély-d'Apcher, mais se caractérise par un maillage de polarités secondaires essentielles à son fonctionnement (Saint-Alban-sur-Limagnole, Le Malzieu-Ville, Fournels, Nasbinals, Peyre en Aubrac...). Il est marqué également par des influences extérieures, en particulier celle de Saint-Flour dans le Cantal.
Le Nord-Ouest de la Lozère possède un niveau de population important proportionnellement au reste du département (22% des habitants). Malheureusement, entre 2008 et 2014, il est constaté sur les deux communautés de communes entièrement incluses dans le périmètre de l'atelier (Terres d'Apcher Margeride Aubrac et Hautes Terres de l'Aubrac) une baisse du nombre d'habitants conjuguée à un vieillissement de la population.

L'activité économique se concentre essentiellement sur l'agriculture au travers de l'élevage bovin, le secteur du commerce et des services divers (administration, enseignement, santé et action sociale, artisanat). Saint-Chély-d'Apcher se démarque néanmoins par l'existence d'un foyer industriel significatif issu en grande partie de la présence de l'usine Arcelor Mittal.
L'autoroute A75 représente sans aucun doute un axe de développement économique. De fait, elle concentre le long de son tracé les principales zones d'activités. Elle offre également la possibilité de découvrir visuellement une grande partie de ce territoire.
L'Aubrac et l'Ouest des Monts de la Margeride constituent les deux grandes entités paysagères. Ces grands ensembles peuvent être décomposés en unités paysagères secondaires identifiées sur la carte suivante.

Le territoire de l'atelier peut être qualifié de rural et de montagnard. Façonné essentiellement par l'activité agricole et forestière, il reste relativement peu impacté par les dérives d'une urbanisation non maîtrisée. Il bénéficie d'un patrimoine paysager varié (Plateau de l'Aubrac, Monts de la Margeride, Gorges de la Truyère...), globalement préservé et où le granite est quasiment omniprésent . Il se singularise par la grande qualité du bâti et du patrimoine vernaculaire. Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle constitue un des axes de découverte de ces espaces. L'ensemble de ces éléments contribue à affirmer le potentiel touristique de cette région.

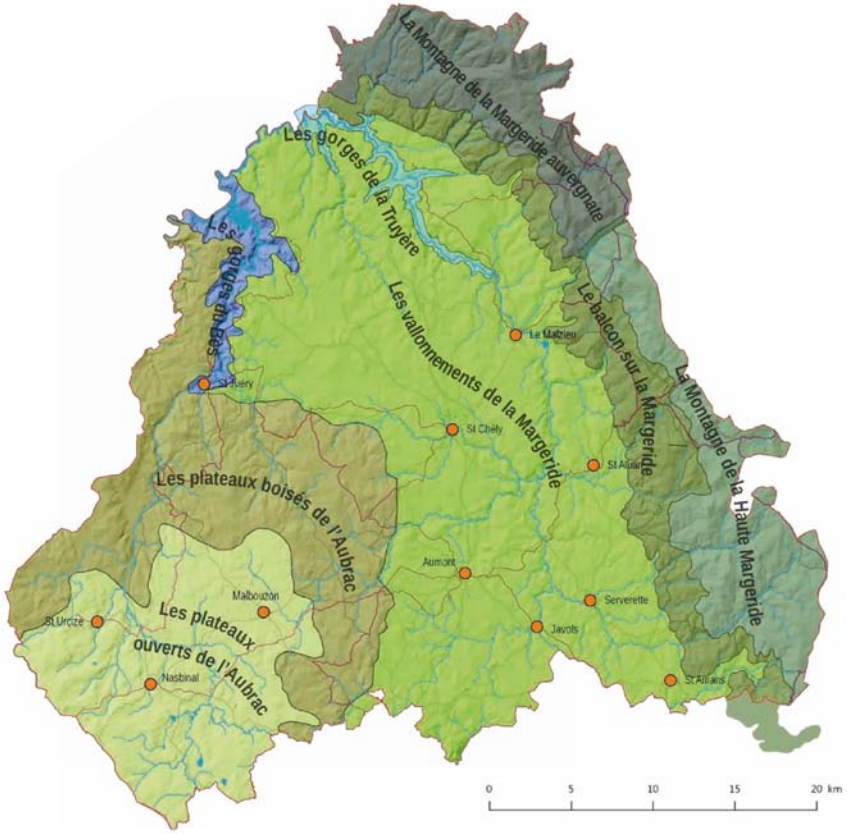

Carte des unités paysagères
Atelier des territoires Bès Truyère 2050-DDT Lozère

Le Bès à La Chaldette

La Truyère au cirque de Paladines

Ancienne sablière d'Usanges en bordure du Bès

Abords de la Truyère au Pont des Estrets

Les enjeux dans le domaine de l'eau qui ont conduit l'État à proposer ce territoire pour un atelier

Des bassins versants particulièrement sensibles

Les bassins versants du Bès et de la Truyère concentrent les enjeux spécifiques aux territoires montagneux situés en tête de bassin. Les petits chevelus y sont particulièrement vulnérables aux activités humaines. Ainsi, la préservation des lits des cours d'eau, des zones humides, des tourbières et d'une biodiversité remarquable prend ici tout son sens.
Dans des secteurs caractérisés par des sols peu profonds, principalement constitués des socles granitique et basaltique, représentatifs respectivement de la Margeride et de l'Aubrac, les enjeux quantitatifs se font ressentir, particulièrement en période d'étiage, avec des conflits d'usage. A cela s'ajoutent des constats de la baisse de la qualité de l'eau sur certains points d'approvisionnement conduisant à mettre en place des restrictions d'usage.
L'ensemble de ces phénomènes est appelé à s'aggraver avec le réchauffement climatique.
La gestion de l'eau, la mise en adéquation de la ressource avec le potentiel de développement, la préservation des paysages et de la biodiversité constituent une priorité qu'il convient d'aborder à la bonne échelle.
Dans le contexte du transfert des compétences de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et de la reconfiguration des structures intercommunales, les bassins versants du Bès et de la Truyère représentent un territoire prioritaire pour faire émerger une structure de gouvernance.

Les orientations souhaitées de l'atelier

Sur la base des éléments de constatations ci-dessus, deux objectifs majeurs ont été préalablement définis pour assurer le bon déroulement de l'atelier :

1 - Faire émerger, sur la base d'un diagnostic partagé avec les acteurs locaux, une stratégie d'avenir « Bès-Truyère 2050 » axée sur trois orientations

Construire sur ce territoire un projet d'aménagement intégré, durable et résilient apportant des réponses pérennes en termes de besoins, d'opportunités, de menaces et en tenant compte des enjeux suivants :

L'eau et le vivant, avec comme fil conducteur la résilience face au changement climatique et la préservation des milieux à travers toutes ses dimensions y compris forestières, agroécologiques et urbaines

L'eau et le développement territorial, en recherchant à intégrer les problématiques liées à une ressource en eau fragile ou en tension et à ses usages

L'eau et l'attractivité, au travers des enjeux paysagers et économiques liés à l'eau pour le tourisme, la qualité de vie et les activités de loisirs.

- Initier une gouvernance adaptée, partenariale et durable pour le projet de territoire.
- Traduire le plan stratégique en propositions opérationnelles

2 – Contribuer à l'action pédagogique et exploratoire de l'atelier

Aubrac et Margeride - bassins versants du Bès et de la Truyère

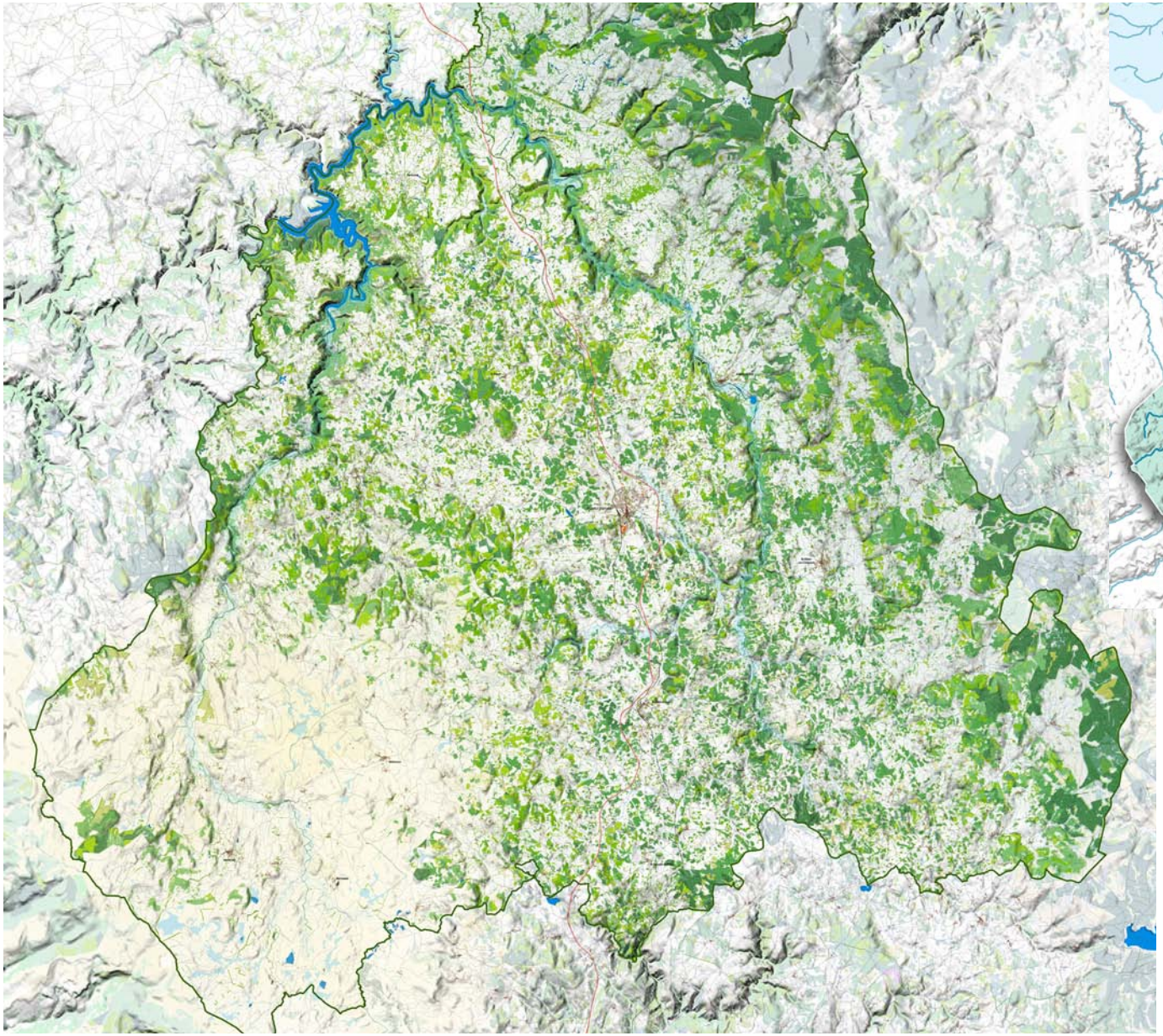

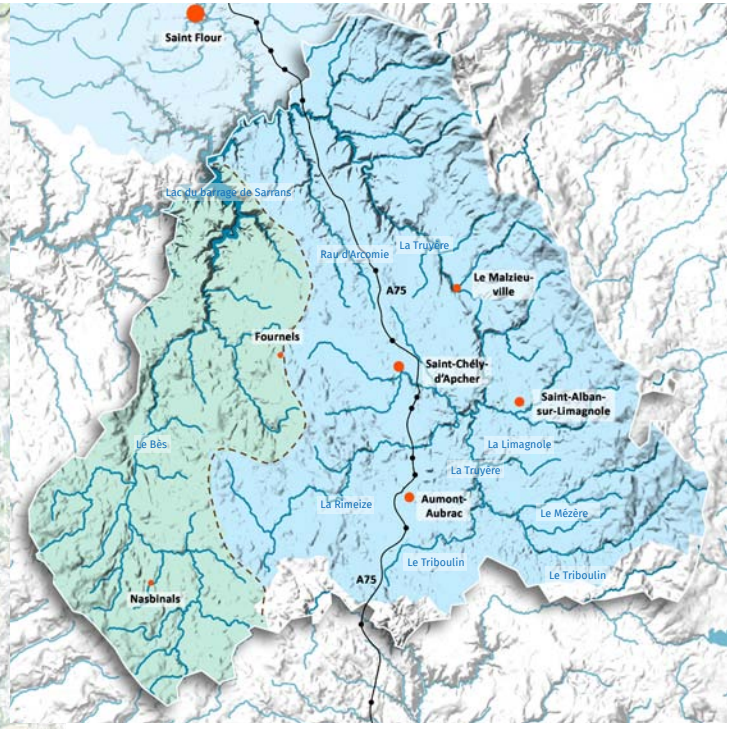

Carte d'atelier 2 - structure paysagère des 2 bassins versants

Un territoire contrasté composé de deux entités attractives mais qui ne bénéficient pas de la même accroche: l'Aubrac est un territoire identifié nationalement auquel sont associés des symboles (la race bovine Aubrac, les burons, les fromages...), tandis que la Margeride Ouest est un territoire à découvrir et s'approprier.

Deux bassins versants très différents et pourtant complémentaires, un réseau hydrographique positionné en tête de bassin versant et qui, en conséquence, ne bénéficie que des apports en eau tombés du ciel...

Une entité géographique qui dépasse les limites administratives et pourtant représente des enjeux que la démarche d'atelier vise à faire partager entre élus, acteurs du territoire, services de l'état et usagers....

Une année autour de la ressource en eau - tendances et évolutions

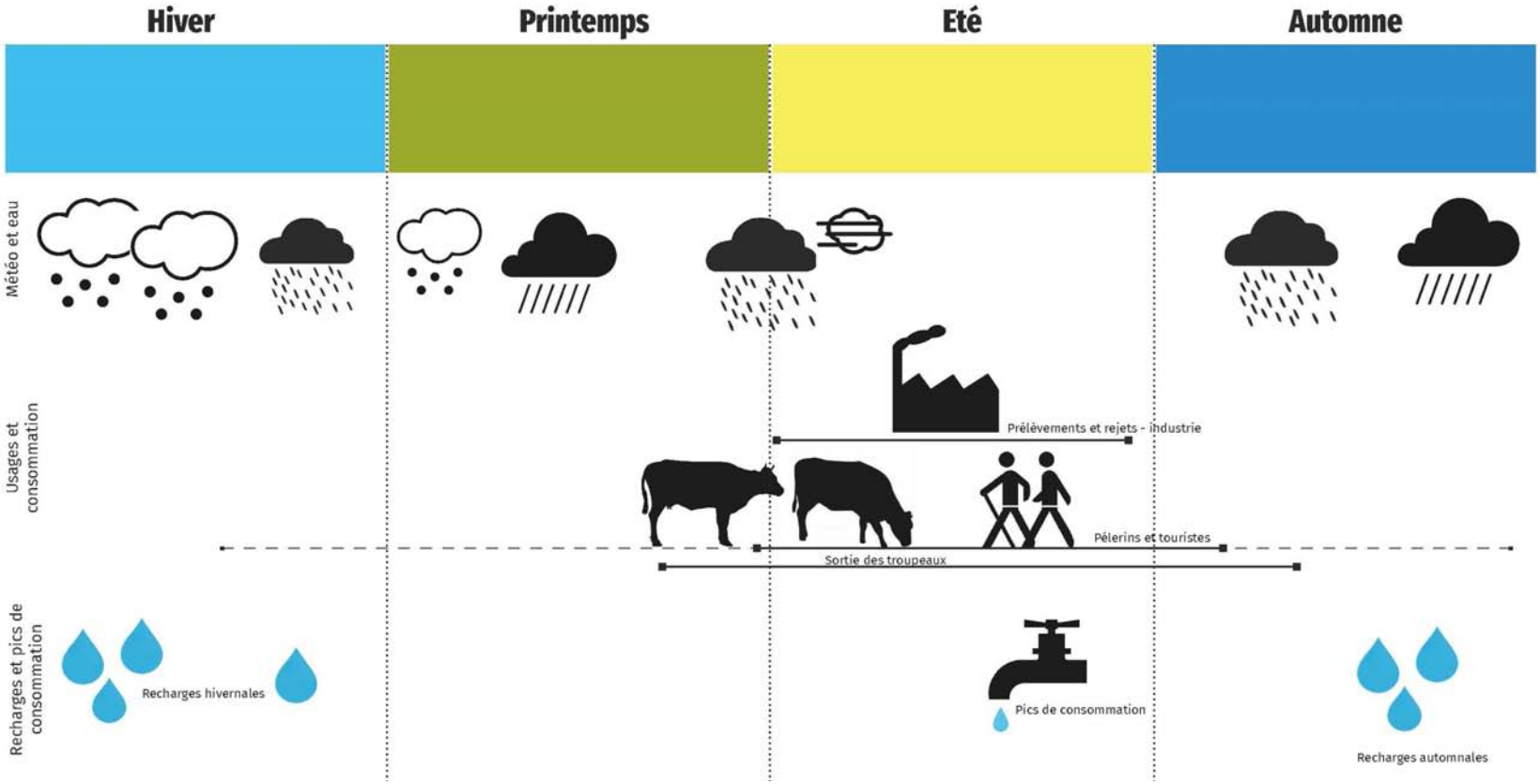

La démarche d'atelier s'inscrit dans un contexte de changement climatique d'autant plus marqué sur ce territoire qu'il est en tête de bassin versant

Le régime saisonnier 'historique'

Le territoire a toujours bénéficié d'un régime de précipitations largement étalé sur l'année, avec des apports réguliers. Totalement dépendant de ce qui 'vient du ciel', le territoire subit cependant le phénomène de réchauffement climatique qui engendre de profonds bouleversements dans les écosystèmes, les milieux, et les approvisionnements.

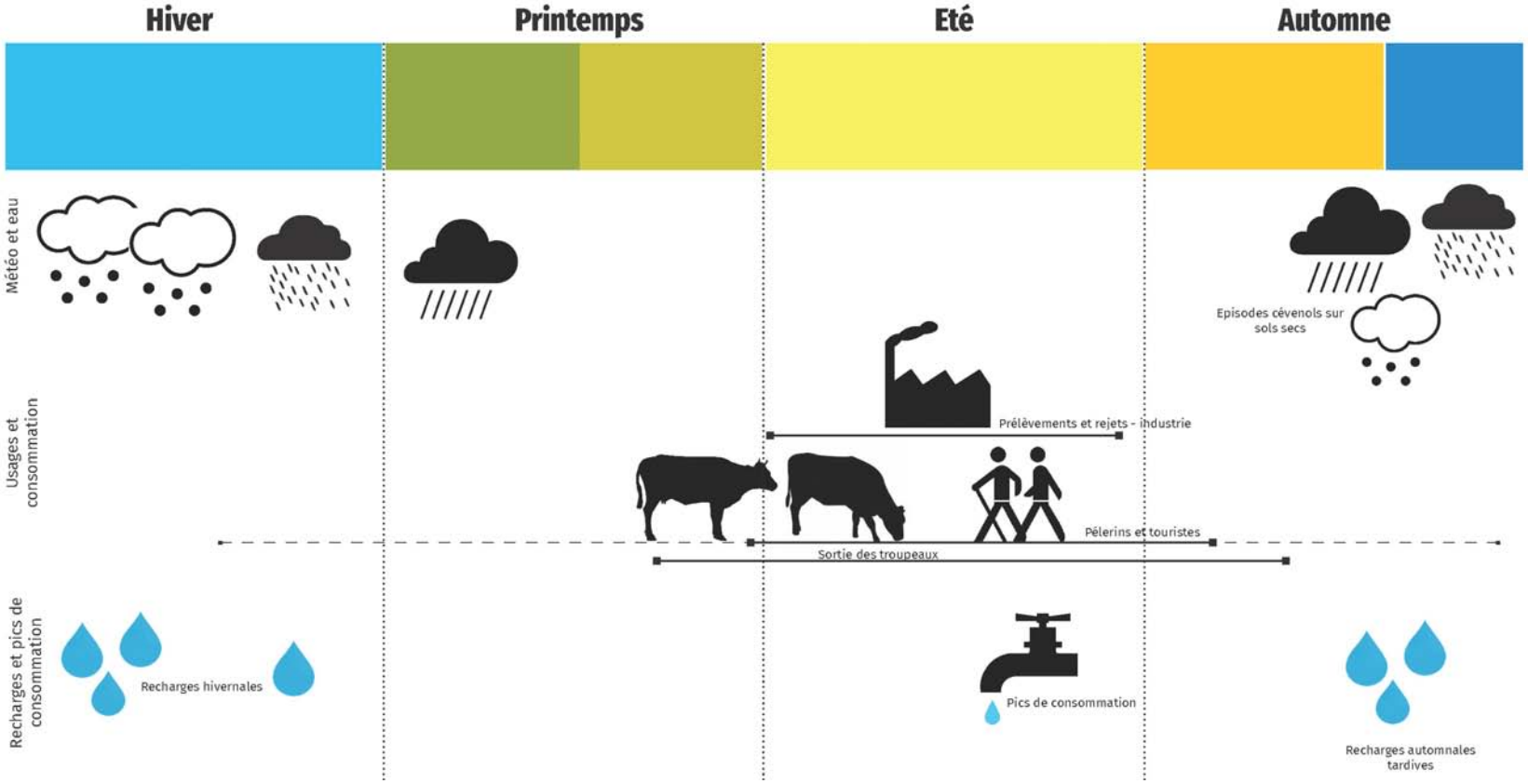

La tendance actuelle

On observe aujourd'hui et depuis plusieurs années 2 grandes saisons et non plus 4. Une saison froide, hivernale, avec des précipitations parfois violentes et moins d'épisodes neigeux, et une saison 'sèche', avec une quasi absence de précipitations pourtant primordiales pour la survie des prairies et couverts végétaux spécifiques du territoire. Les réserves en eau étant faibles (notamment avec le sous-sol granitique), la situation devient cruciale sur certains approvisionnements, notamment en eau potable.

1- Du séminaire de lancement à l'atelier 1

un défi pour l'avenir
l'eau
ATELIER DES TERRITOIRES
BÉS-TRUYÈRE 2050

Atelier 1 - Partager les enjeux

Le premier atelier s'est déroulé sur deux journées les 29 et 30 mars 2018 à St Chély d'Apcher.
La première journée s'est déroulée directement sur le terrain, avec l'organisation d'un parcours entre Aubrac et Margeride avec les élus qui ont pu chacun présenter leurs communes et leur territoire. Cette visite a permis de créer un collectif de travail dans lequel chacun a pu partager ses fiertés, ses inquiétudes, les atouts et les faiblesses de son territoire.

La seconde journée s'est déroulée à St Chely d'Apcher et a permis à l'équipe projet de faire un premier retour aux élus lors d'un atelier collectif.
Sont ainsi remontés un certain nombre d'enjeux et d'atouts partagés, à valoriser dans le cadre de la démarche d'atelier.
Cet atelier a aussi été l'occasion pour les élus de faire part de leurs inquiétudes sur les soutiens et l'accompagnement des services de l'état sur le territoire. Ils ont ainsi exprimé leurs craintes et la situation - parfois de détresse - dans laquelle ils se situent.

La démarche d'atelier a ainsi confirmé qu'elle pouvait être un bon outil pour aider les élus à avancer collectivement, avec l'appui des services de l'état, vers un projet commun mettant en avant les atouts et potentialités du territoire.

1

L'EAU EN AUBRAC MARGERIDE
S'INSPIRER DES PRATIQUES VERTUEUSES POUR MIEUX SE PROJETER

2

L'AGRICULTURE ET LA FORÊT EN AUBRAC MARGERIDE
S'ADAPTER, ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

3

VIVRE ET VENIR EN AUBRAC MARGERIDE: *CONTINUER DE VALORISER LE TERRITOIRE ET SES RESSOURCES*

4

CONSTRUIRE ENSEMBLE EN AUBRAC MARGERIDE
FAIRE PROJET COMMUN EN AMPLIFIANT LES SOLIDARITÉS

Des enjeux identifiés et partagés au cours des 2 journées de l'atelier 1

Faire face au défi du changement climatique

Changement climatique /changement tout court
Fatalisme : « on devra faire face au changement climatique »
Adaptation : « On a déjà eu des périodes d'étiage, on s'adaptera »

Améliorer l'image

« Il faudrait vraiment qu'on arrive à mieux vendre notre territoire»
« On ne sait pas valoriser notre territoire »
« Ici on ne sait pas défendre nos richesses »
« La qualité de l'eau, ça compte pour l'attractivité touristique »

Un développement territorial respectueux de l'environnement

« L'idéal : des exploitations agricoles à taille humaine »
« L'étalement urbain c'est pas top »

Travailler ensemble

« Aujourd'hui nous avons tombé les palissades et nous voyons les choses en termes de territoire et plus de commune »
« On s'entend avec tout le monde mais c'est chacun pour soi »

1/ Point de vue sur l'ancienne gravière du Malzieu et sur la station d'épuration - regard sur les problématiques de débordement de la Truyère et de turbidité des eaux

4/ Visite d'une exploitation laitière à Saint Pierre le Vieux - évocation des problématiques de la filière et des questions de gestion du patrimoine arboré et des prairies sur l'exploitation

2/ Présentation de la moule perlière - espèce emblématique des cours d'eau du territoire qui régresse fortement notamment en raison de 2 facteurs: le réchauffement des eaux (plus de reproduction) et la turbidité liée à la pression des troupeaux

5/ Le parcours en bus a permis à chaque élu de présenter sa commune et les problématiques rencontrées

3/ Visite d'une exploitation de Nasbinals - élevage de la race Aubrac dans des conditions très différentes et beaucoup plus confortables que les éleveurs laitiers de Margeride

6/ Le Bès à St Juéry - évocation des problématiques de la gestion des eaux usées, en grande partie rejetées directement dans le milieu sur ce site en point bas qui ne peut pas accueillir facilement d'équipement de traitement des eaux

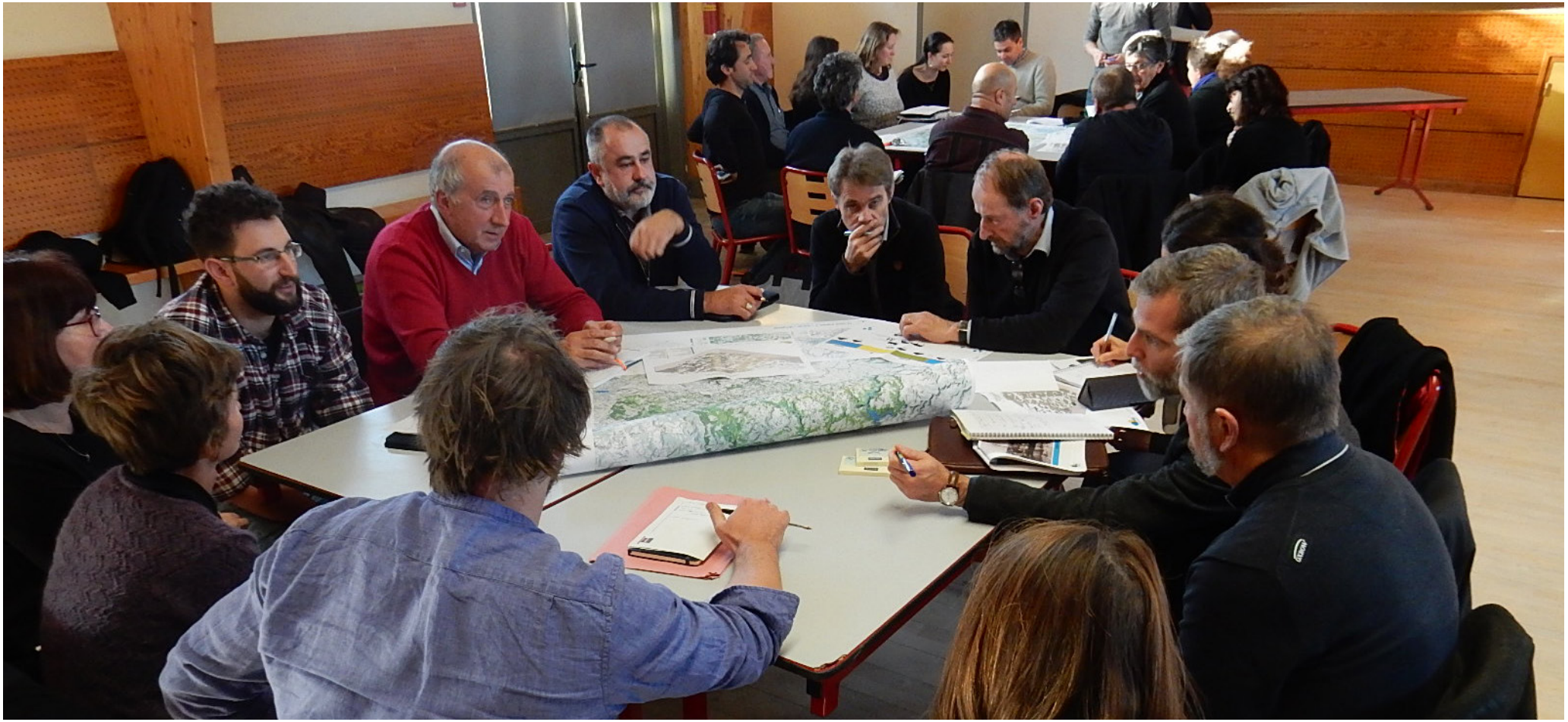

2- Prospective à l'atelier 2

un défi pour l'avenir
l'eau
ATELIER DES TERRITOIRES
BÉS-TRUYÈRE 2050

Atelier 2 - Prospective

Le second atelier a eu lieu à Javols le 29 novembre 2018.

Il s'est déroulé en 2 grands temps:
- le matin sous la forme d'une présentation prospective par l'équipe pluridisciplinaire des meilleurs atouts et potentiels du territoire pour faire de l'eau une ressource pour l'aménagement ;
- l'après-midi sous la forme de tables rondes thématiques auxquelles chaque participant à pu s'associer afin de donner son point de vue et réagir ;

1/ L'eau et le vivant

Le patrimoine naturel et paysager du territoire est exceptionnel et contrasté entre l'Aubrac et la Margeride. Les multiples ressources naturelles locales sont cependant intimement liées à la question de la ressource en eau, et les impacts du changement climatique se font déjà fortement ressentir sur le milieu. Reconsidérer, à une autre échelle cette fois-ci territorialisée, les multiples gisements que représentent les zones humides, les prairies de plantes sauvages, les arbres bocagers qui forment une véritable forêt linéaire et représentent une ressource potentielle de fourrage, les prairies sous-couvert forestier permettant des pratiques sylvopastorales en été...est tout l'enjeu de cet axe de travail.
Quatre leviers majeurs ont été soumis au débat du matin et de l'après-midi:

- Considérer le sylvopastoralisme et donc l'association de prairies sous couvert forestier comme un véritable levier ;

Gisements de plantes sauvages, prairies sous couvert arboré et pratiques sylvopastorales, arbre fourrager et conduites de têtards marqueurs du paysage, micro-chevelu du réseau hydrographique avec un réseau exceptionnel de ruisseaux, fossés, rases... Des atouts exceptionnels qui ne font pas l'objet aujourd'hui d'un plan stratégique global à l'échelle territoriale qui permettrait de coupler préservation de la ressource naturelle et production de matières premières locales...

Atelier 2 - Prospective

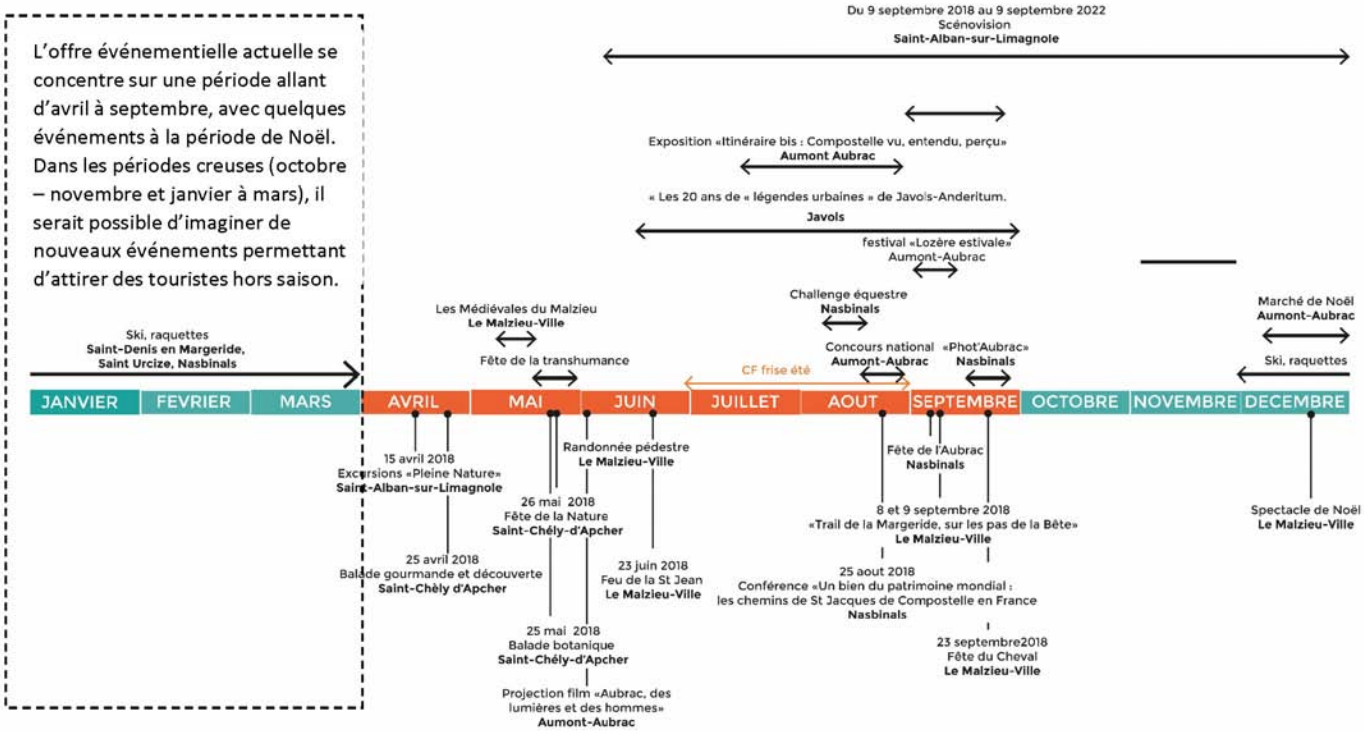

- Redonner une place à l'arbre hors-forêt comme complément de nutrition des troupeaux, dans un contexte de perte en autonomie fourragère ;

- Assurer une gestion des écosystèmes de plantes sauvages pour pérenniser ces milieux et approvisionner des filières d'exception locales ;

- Préserver le maillage restant des zones humides du territoire, véritables éponges permettant de maintenir la ressource en eau localement, et pourquoi pas trouver des manières de le régénérer ;

2/ L'eau et l'attractivité

Les grands paysages préservés, la ruralité marquée, les étendues naturelles à perte de vue, une faible densité de population et donc une absence de pression... représentent autant d'atouts extrêmement marquants pour attirer un public qui n'a pas seulement vocation à passer mais bien à séjourner et prendre le temps.
A cet égard, le territoire est très bien irrigué et structuré, grâce à l'A75 qui traverse du Nord au Sud et grâce au chemin de Saint Jacques de Compostelle qui traverse d'Est en Ouest. Cependant ces 2 axes majeurs n'expriment pas aujourd'hui toutes leurs potentialités en terme de vitrine et d'accroche:

- l'autoroute A75 concentre des développements et des aménagements sur son linéaire qui ne mettent pas toujours en valeur la qualité première du territoire, même si des 'évènements' comme les tas de bois de St Chely ou les tracteurs d'Aumont Aubrac participent de l'effet vitrine.

- le chemin de Saint Jacques de Compostelle est aujourd'hui sous valorisé sur certaines séquences - notamment en Margeride, avec des approches de centre-bourgs peu soignées, des connexions aux offres

Atelier 2 - Prospective

d'hébergement pas toujours simples, une relation au réseau secondaire des chemins et circuits parfois peu évidente, une ouverture des commerces qui n'est pas toujours adaptée au passage du public....et donc un gros potentiel d'amélioration.

Le territoire présente pourtant un potentiel exceptionnel pour la pratique du tourisme et du sport de pleine nature - en adéquation aves les attentes et besoins des acteurs du territoire (un peu pour tous mais pas trop pour ne pas dénaturer)
La mise en réseau, l'amélioration des synergies et des points d'accroche, la diffusion sur l'ensemble des ressources territoriales des capacités d'accueil, et une réflexion sur l'évènementiel qui pourrait s'étirer sur une plus large partie de l'année sont autant de leviers sur lesquels le territoire peut s'appuyer pour faire monter en puissance ce potentiel.

3/ L'eau et le développement

Alimenter le développement du territoire en s'appuyant sur les ressources locales a été abordé selon 3 axes:

- une réflexion sur la ré-exploitation du matériau local par excellence: le granit, pour alimenter la construction tout en générant un nouveau réseau de stockage et de futures zones humides sur le territoire ;

- le repositionnement comme élément fondamental des aménagements en cours ou à venir du vocabulaire de l'eau qui fait pourtant partie prenante de chaque ville et chaque village à travers le patrimoine vernaculaire et architectural, mais qui a disparu des aménagements récents ;

- la valorisation du patrimoine historique des moulins, à travers un programme de requalification des continuités hydrauliques et de production d'énergie ponctuelle ;

Assurer les développements futurs sur le territoire nécessite quoi qu'il en soit un changement d'échelle à la fois dans la connaissance des ressources en eau du territoire qui parait pertinente à l'échelle des 2 bassins versants, et la constitution d'une gouvernance capable de structurer et porter des projets d'échelle 'bassin versant'.

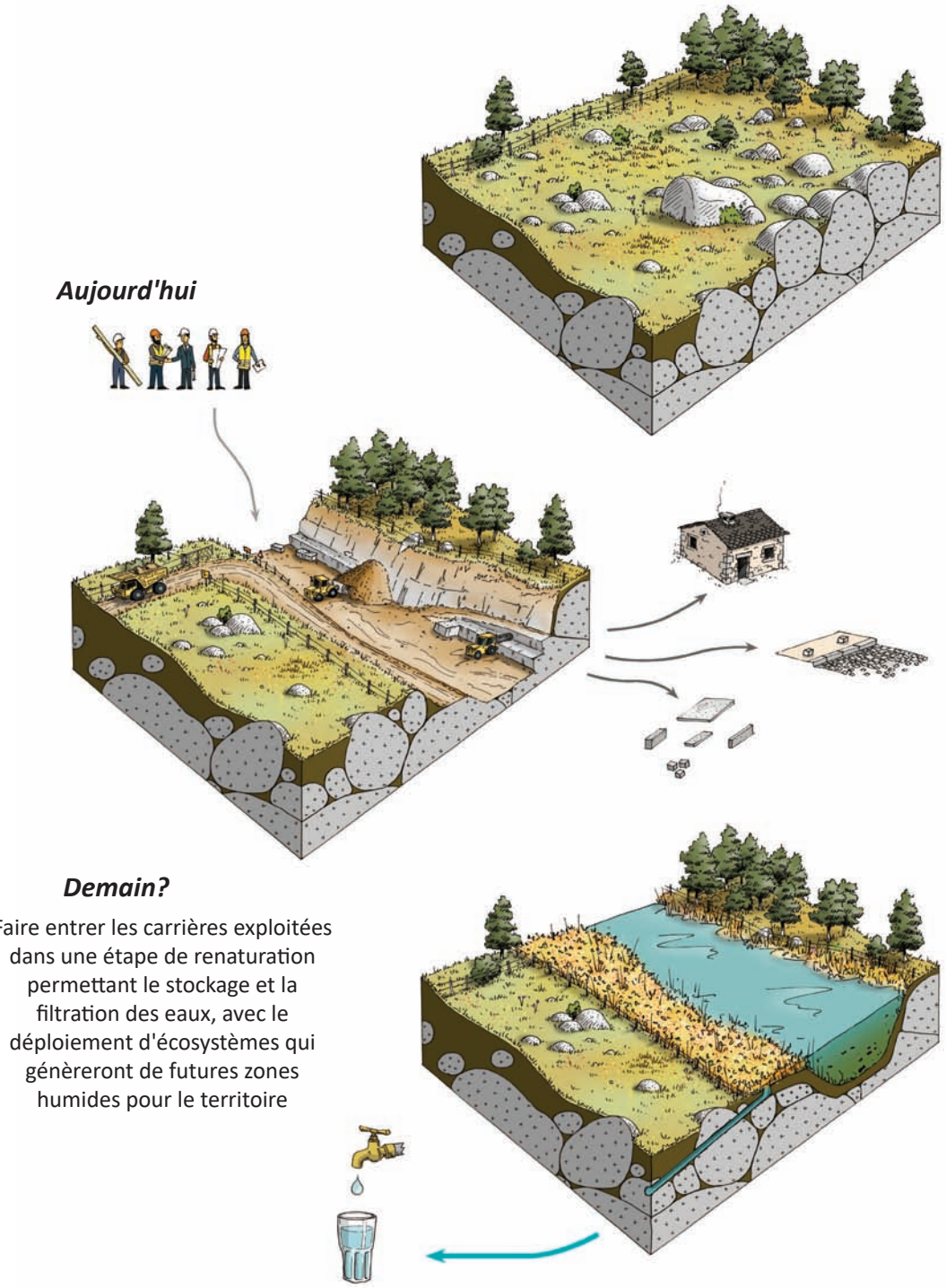

Atelier 2 - Tables-rondes

Aucun des sujets évoqués et soumis lors de la première partie de l'atelier: sylvopastoralisme, valorisation de l'arbre hors forêt, préservation et régénération des zones humides, valorisation des plantes sauvages... n'auront été balayés ou écartés, malgré des intérêts différents qui ne sont pas toujours évidents à concilier.

Même si ces sujets font parfois débat ou font l'objet de visions divergentes, tous s'accordent à dire qu'une vision élargie, stratégique et territoriale est nécessaire pour coordonner et valoriser ces actions et ces sujets qui font partie du patrimoine local et peuvent devenir des leviers de développement.

Le territoire présente un formidable potentiel - de grands espaces de nature, un cadre de vie préservé, un patrimoine remarquable - aujourd'hui sous-exploité, pour lequel il ne faut pas nécessairement mener de grandes actions pour mieux le révéler.
Régénérer et reprendre la main sur le réseau des chemins desservant les multiples sites remarquables (naturels, agricoles, patrimoniaux...), y adosser une offre touristique diversifiée adaptée qui peut d'ailleurs s'appuyer sur le monde agricole, prendre en compte la demande des diverses activités sportives (VTT, trail, pêche...) sont autant de sujets qui font consensus.
Il a également été souligné le potentiel et la complémentarité de la Margeride aujourd'hui sous valorisée au regard de l'Aubrac...

Cet atelier aura très clairement fait remonter le besoin et l'envie de se structurer collectivement entre élus en mutualisant les moyens pour arriver à s'organiser pour gérer plus efficacement la question globale de la gestion de la ressource en eau aussi bien en Aubrac qu'en Margeride.
C'est le sujet principal qui est ressorti de cette table ronde et a été défini comme une priorité.

Des acteurs clés ont bien été identifiés comme étant des appuis ou des facilitateurs (le REEL, le Copage ou le PNR) qui peuvent aider les élus du territoire à se positionner et s'organiser.

Table ronde n°1 - L'eau et le vivant

- ***L'arbre hors-forêt et le maillage des haies***
- ***Le sylvopastoralisme***
- ***La forêt et sa gestion***
- ***Zones humides et cours d'eau***
- ***L'abreuvement du bétail***

Table ronde n°2 - L'eau et l'attractivité

- ***Diversifier et structurer l'offre en hébergements sur le territoire***
- ***Communiquer et travailler sur l'image du territoire (marketing territorial)***
- ***Redéployer et valoriser le réseau des chemins pour les piétons et les vélos***
- ***Développer les sports de pleine nature***

Table ronde n°3 - L'eau et le développement

- ***Accompagner les élus sur les questions d'urbanisme et aménagement***
- ***Déployer un réseau de micro-carrières futurs réservoirs d'eau?***
- ***Restaurer le patrimoine des moulins et l'adapter aux enjeux de l'eau***
- ***Développer une gouvernance à une échelle territoriale adaptée***

Atelier 2 - Retour sur l'immersion

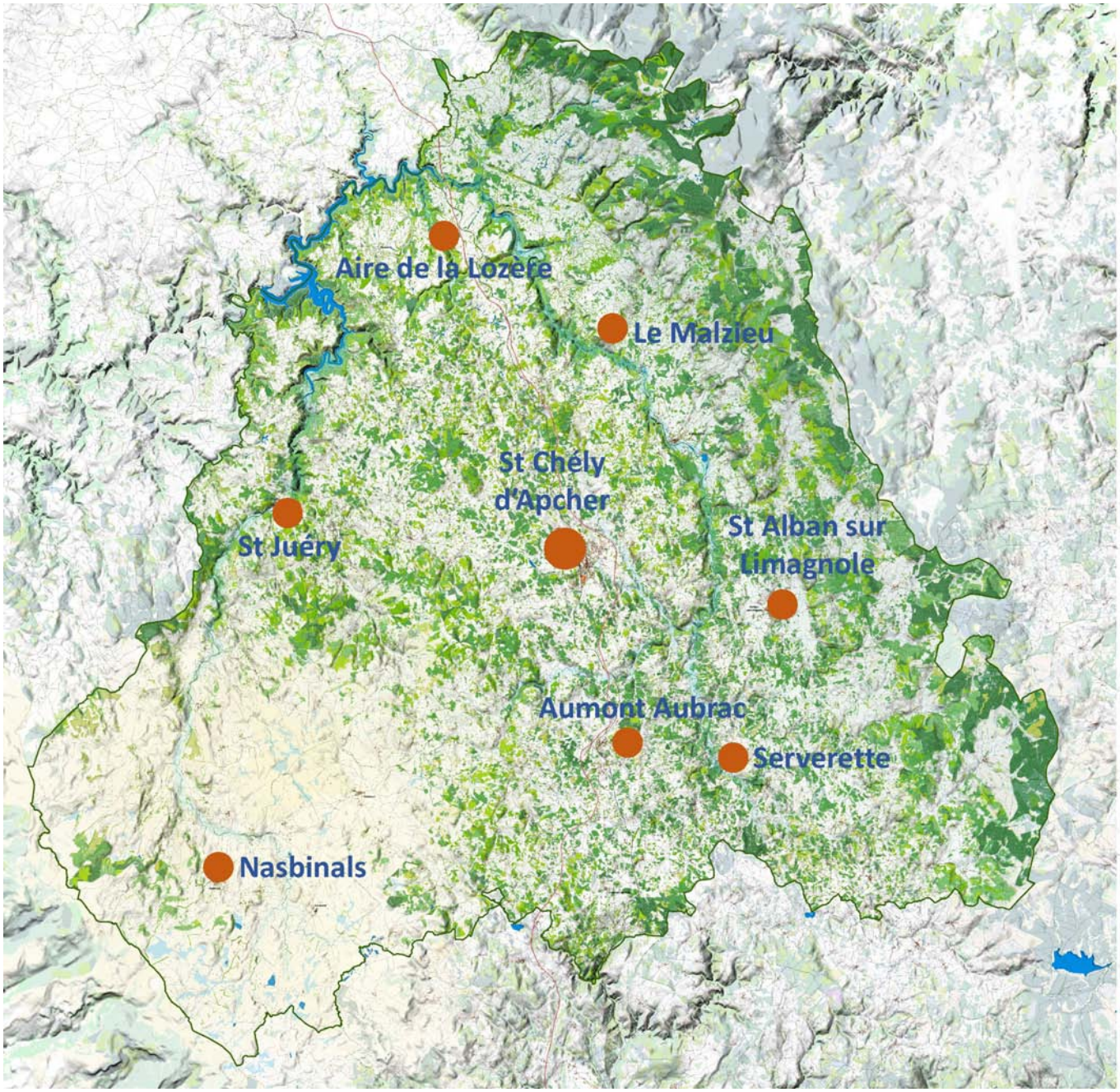

Afin de recueillir les perceptions et attentes des habitants et usagers, l'équipe a parcouru le territoire pour rencontrer des personnes aux profils diversifiés. Les lieux de l'immersion ont été ciblés pour aborder différentes problématiques : centre bourgs de Nasbinals et Aumont Aubrac pour rencontrer les commerçants et touristes, équipements sportifs de Saint Chely d'Apcher pour cibler le public des jeunes et adolescents, aire de la Lozère pour recueillir le point de vue des touristes...

Ces rencontres apportent un éclairage singulier sur le territoire, ses évolutions et ses perspectives.

Identité

Le territoire est apprécié pour sa qualité de vie, sa tranquillité et ses ressources naturelles. Les avis sont plus partagés sur la saisonnalité marquée, qui rythme la vie des Lozériens. L'Aubrac est bien identifié et bénéficie d'une forte visibilité, mais la Margeride apparait comme méconnue, bien qu'appréciée. Si la qualité des paysages fait l'unanimité, la question du lien social parait plus complexe à appréhender et certaines personnes soulignent des difficultés à s'intégrer à la vie locale.

« On est venus en Lozère pour la qualité de vie. Depuis qu'on a quitté la région parisienne on est moins malade. »

« J'avais vu à la télé la transhumance et le village pour le tour de France, ça m'a donné envie de venir. »

« La Margeride j'ai plus de mal à me projeter. Ils ont besoin de se développer : il faudrait trouver une authenticité et une image. Pour que la Margeride soit visible, il faut que ça vienne des habitants, des élus ».

« Quand on traverse la Lozère par l'A75, on ressent le calme, la sérénité »

« Ici, on a une mentalité spéciale, faut reconnaitre. On est méfiant. »

« A être trop fermés, on nous oublie »

Atelier 2 - Retour sur l'immersion

L'étape des sens, le commerce de produits régionaux de Christelle à Aumont Aubrac

Julie et Catherine, randonneuses sur le chemin de Saint Jacques

Boris, cuisinier au restaurant du complexe aquatique de Saint Chély

Marion, DGS de Saint Chély

Mattias, Rudy, Lucas et Romain, croisés devant la piscine de Saint Chély, habitent Saint-Chély, Sarroul, Bessons et Aumont-Aubrac

Dynamiques territoriales

Selon certains habitants, l'exode rural est une réalité qui perdure, difficile à enrayer. D'autres sont plus optimistes sur l'avenir du territoire et notent des évolutions positives comme la construction intercommunale, l'aménagement des espaces publics ou l'arrivée de jeunes ménages.

« On perd des habitants, il n'y a plus que des résidences secondaires dans les villages. Nos villages se meurent, on est trop isolé. Les jeunes, ils partent, il n'y a rien à faire ici »

« Mon fils, il viendrait sûrement vivre ici s'il trouvait du travail dans sa branche. S'il habite ailleurs, c'est par défaut »

« Avec la nouvelle interco on est plus riches, mais ce qui est compliqué c'est de savoir qui fait quoi. On s'y perd dans les compétences. »

Tourisme et loisirs

L'offre de loisirs est globalement appréciée, notamment les activités de pleine nature pratiquées par de nombreuses personnes rencontrées. En revanche, beaucoup estiment que le potentiel touristique est sous-exploité : le développement d'une offre d'hébergement de qualité parait indispensable, tout comme le renforcement du tourisme d'itinérance qui pourrait passer par de nouveaux services aux voyageurs (points d'eau plus nombreux, transports, horaires adaptés...)

« Globalement on a tout : la piscine à Saint-Chély, le judo, la gym et la danse à Nasbinals. Il manque juste une école de musique ».

« La Lozère a un potentiel faramineux qui est beaucoup sous-exploité ».

« Pour les longs séjours, on manque d'un habitat de qualité : il faut tirer vers le haut, développer les hôtels et les gites si on veut attirer une clientèle familiale qui va rester quelques jours ».

« Il faudrait que les commerces adaptent les horaires. Parfois, quand on arrive à 12h30, tout est fermé et il faut attendre 14h/15h que la supérette réouvre » ;

« Rien n'est fait pour la randonnée équestre. Sur le circuit du Tour des Monts Aubrac, l'hébergement pour les chevaux n'existe pas, il y a pourtant un vrai potentiel à exploiter »

« Il faudrait développer davantage d'activités à la demi-journée : des parcours dans les villages, des circuits de découverte ou des activités pour les jours de mauvais temps »

« Le camping d'Aumont souffre de ne pas avoir d'attrait touristique par rapport à l'eau. Les touristes sont à la recherche des petits points d'eau sur l'Aubrac, comme le lac du Moulinet ».

Commerces et services

L'offre en commerces et services du quotidien parait globalement satisfaisante et les circuits courts sont plébiscités pour les denrées alimentaires. En revanche, l'offre de soin parait déficitaire. Les parcours résidentiels illustrent quant à eux une diversité de stratégies individuelles visant à anticiper le vieillissement.

« Saint Alban, c'est une ville vivante, il y a tout ce qu'il faut. Si un jour je fondais une famille, je viendrai habiter ici, on a les écoles, les administrations, les services »

« Vieillir ici, c'est difficile, on est loin de tout. Le SAMU, pour venir, il met du temps »

« La vie n'est pas chère. Je n'ai jamais eu de problème pour trouver un logement à louer »

« Il y a des personnes âgées qui possèdent une maison familiale dans un hameau à l'extérieur et qui louent l'hiver à Aumont pour être moins isolées ».

3 - Les prémices d'un plan guide à l'atelier 3

un défi pour l'avenir
l'eau
ATELIER DES TERRITOIRES
BÉS-TRUYÈRE 2050

Démonstrations de projet pour contextualiser les enjeux

L'atelier 3 s'est déroulé le 16 avril 2019 au Malzieu ville sur une journée.

Sur la base de 3 démonstrations de projet à des échelles appréhendables par les élus et les participants, puis de la présentation à l'échelle des 2 bassins versants d'un plan guide associé à une feuille de route à horizon 2050, l'atelier 3 avait pour objectif de faire émerger une vision collective autour des grands axes de travail de la démarche: l'eau et le vivant, l'eau et l'attractivité, l'eau et le développement.

Cet atelier a également été l'opportunité d'aborder avec les élus du territoire, la question de la gouvernance et de la nécessité de la structurer à une échelle suffisante pour collectivement gérer la ressource en eau.

L'eau et le vivant
Tout au long de la démarche, l'accent a été mis sur le formidable potentiel du territoire en terme de transition agricole et écologique, dans le respect du patrimoine et des savoir-faire locaux. Premier département français en terme de sols non impactés et pollués par les pesticides, imbrication historique entre pâturages et milieux boisés, pratiques ancestrales sur les compléments fourragers issus des arbres des haies... Ces savoir-faire agricoles représentent des atouts pour l'avenir et peuvent devenir de véritables leviers de développement, et des démonstrateurs pour d'autres territoires français.

L'eau et l'attractivité
Concilier aménagement, cadre de vie, préservation de la ressource en eau, des paysages et des milieux a été abordé en prenant notamment pour exemple les développements de la zone d'activité de St Chely d'Apcher autour de l'autoroute A75. Même si la pression foncière n'est pas très forte sur le territoire, les développements urbains et les aménagements des dernières décennies impactent le territoire et pourraient mieux prendre en compte les enjeux énoncés, en s'appuyant sur les savoir-faire locaux et sur le vocabulaire patrimonial très présent.

L'eau et le développement
Profiter du formidable effet vitrine du Saint Jacques de Compostelle pour structurer un véritable projet touristique, naturel et patrimonial sur le bassin versant de la Truyère, permettrait de mieux équilibrer entre Aubrac et Margeride les capacités d'accueil du public, et de valoriser au mieux les multiples ressources du territoire.
A travers cet axe de travail, c'est un projet de bassin versant qui a été mis en avant, nécessitant une collaboration entre les communes concernées à une nouvelle échelle.

Démonstrations de projet pour contextualiser les enjeux

Aujourd'hui
Déficit de gestion et de protection de la ripisylve

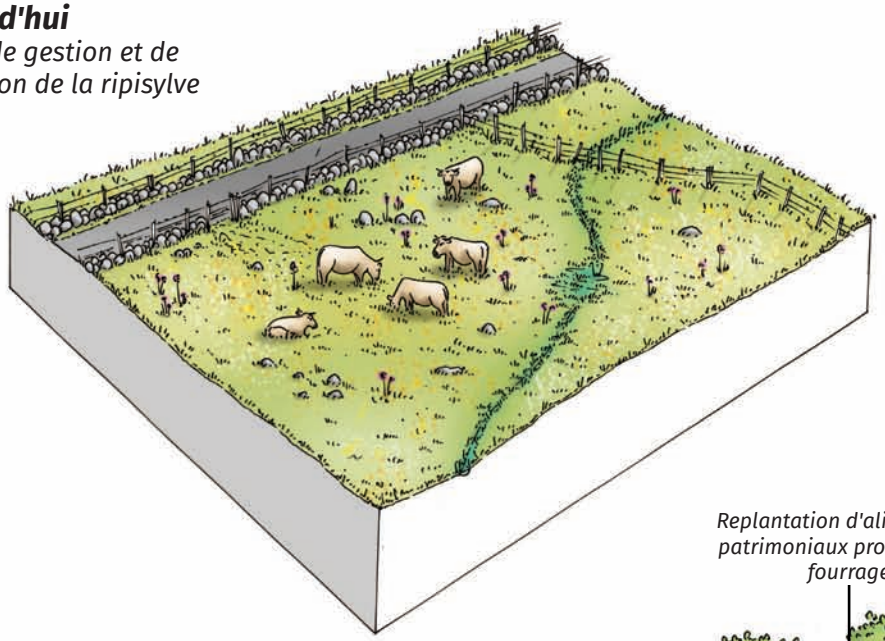

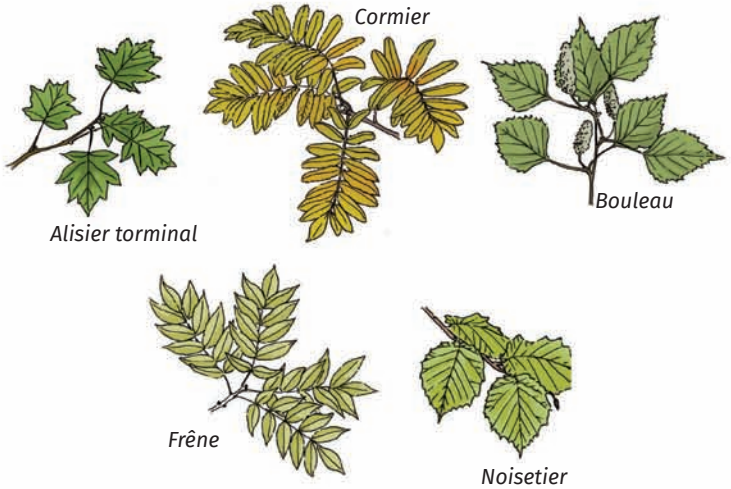

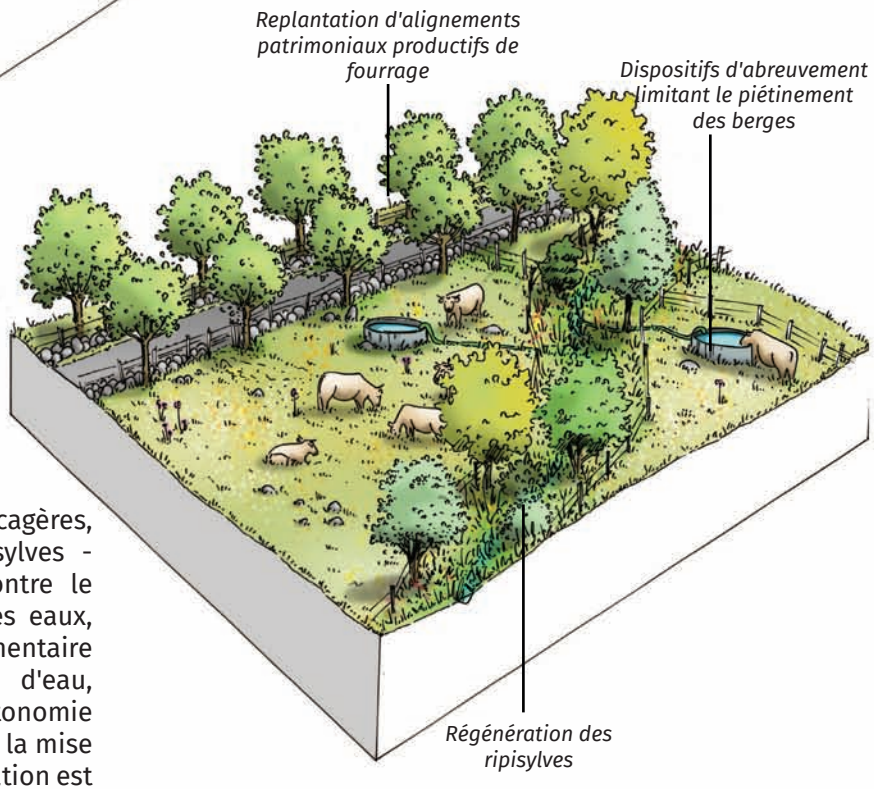

Demain?
Régénération des ripisylves, gestion de l'abreuvement, reconsitution de haies fourragères et ombragères

La reprise en main de la forêt linéaire - haies bocagères, arbres têtards et arbres d'alignement, ripisylves - représente un enjeu majeur pour lutter contre le réchauffement climatique, capter et filtrer les eaux, et produire une ressource fourragère complémentaire des prairies. Le réchauffement des cours d'eau, la raréfaction de la ressource en eau, l'autonomie fourragère, sont autant d'enjeux pour lesquels la mise en place d'une stratégie territoriale de replantation est essentielle et urgente.

Démonstrations de projet pour contextualiser les enjeux

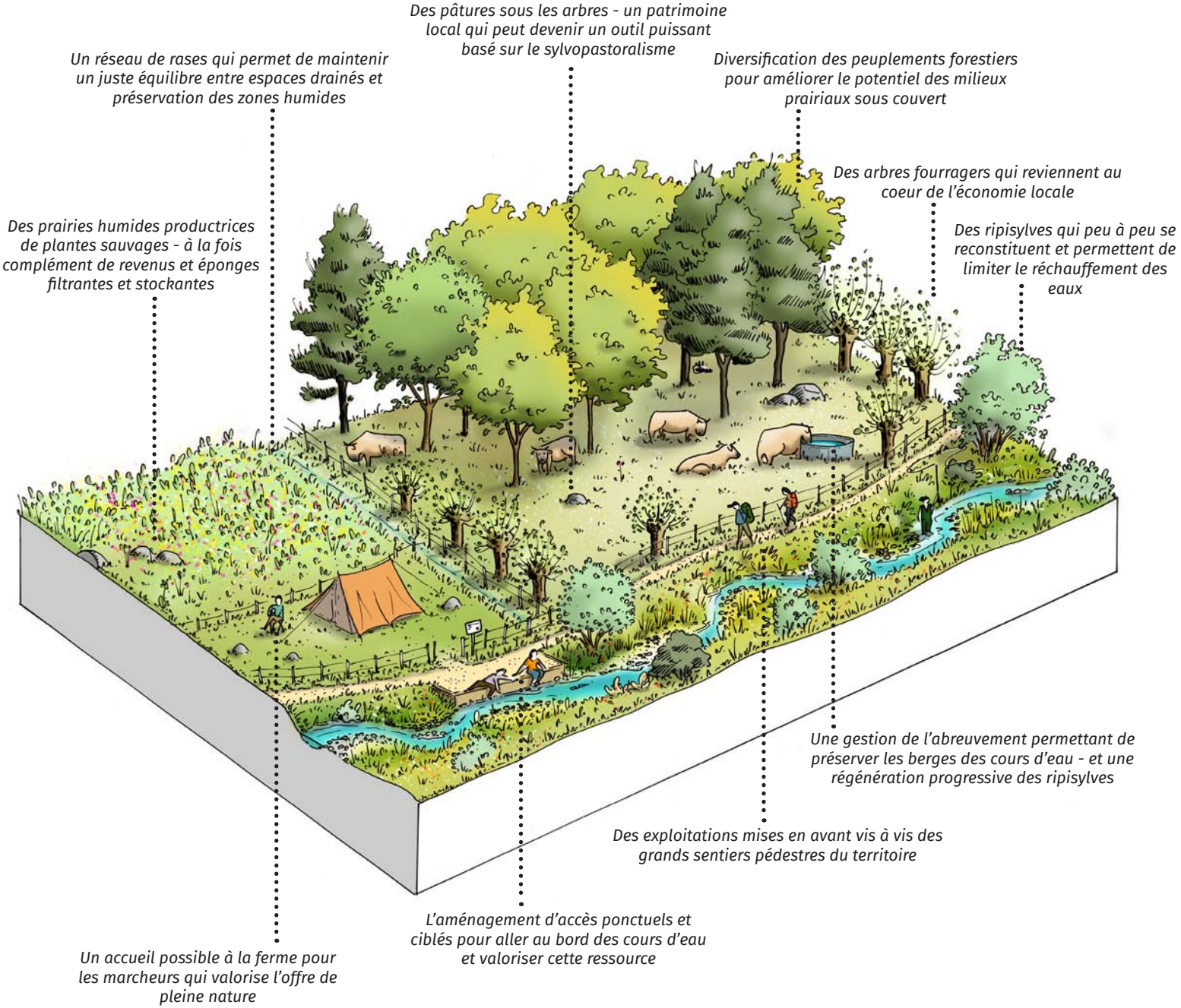

La richesse et la spécificité des écosystèmes et milieux forment un véritable atout pour le territoire, apprécié de tous les habitants, et facteur d'attractivité pour le tourisme notamment. La planche ci-contre illustre les potentialités du territoire pour concilier usages agricoles durables, préservation et régénération des milieux, amélioration de la qualité des eaux, accueil du public en valorisant ces savoir-faire et ces paysages locaux exceptionnels.

Certification HVE - Haute Valeur Environnementale - une valeur ajoutée qui aurait toute sa place en Lozère

Une première appelation sylvopastorale française?

Conforter et faire encore monter en puissance le cahier des charges de l'appelation laguiole et de la coopérative jeune montagne?

Travailler avec les restaurateurs, les acteurs des filières spécialisées (cosmétique...) et le lycée hôtelier pour organiser des filières locales valorisées?

Démonstrations de projet pour contextualiser les enjeux

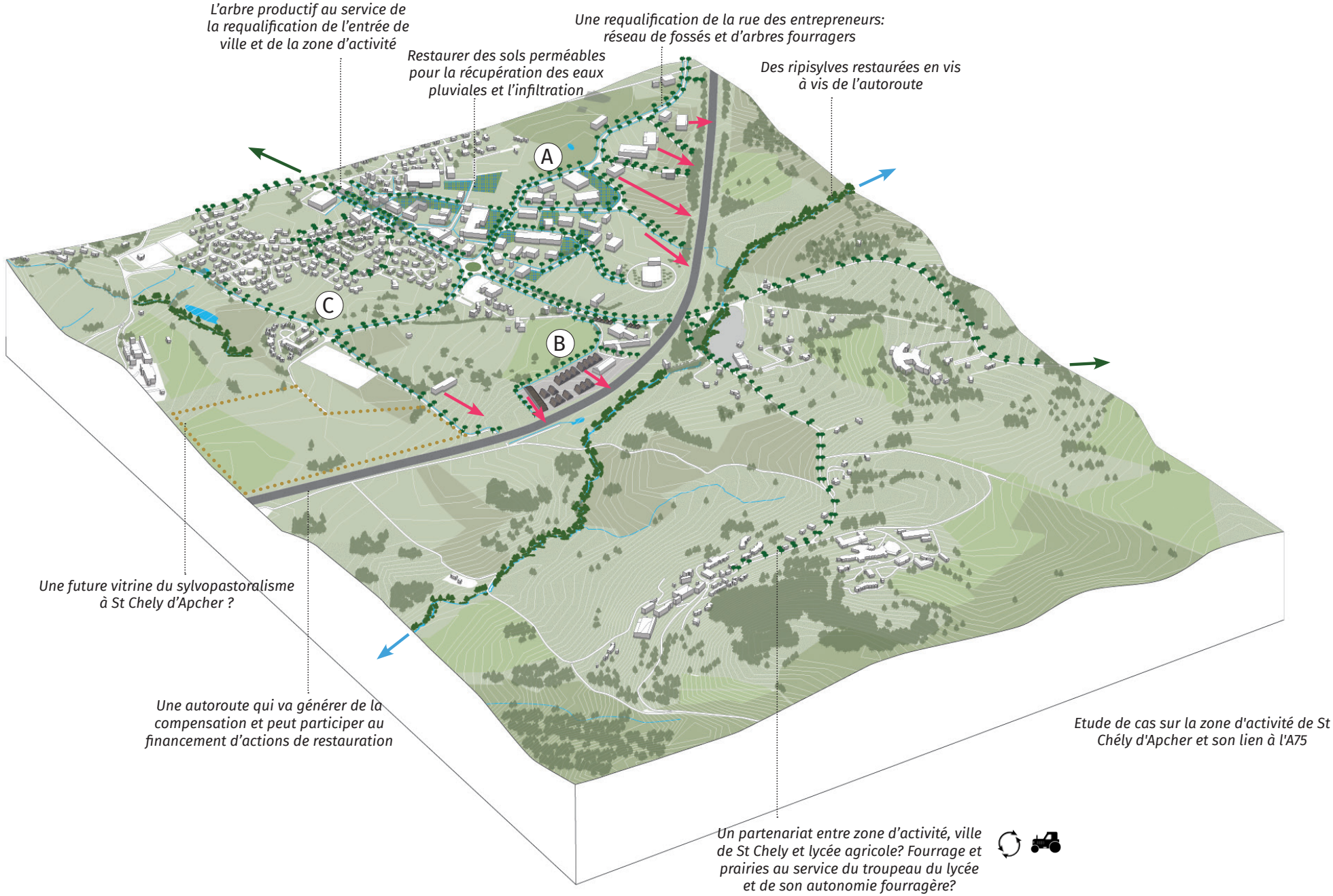

Démonstrations de projet pour contextualiser les enjeux

(A) *Agir sur la perméabilité et le stockage au sein des zones d'activités*

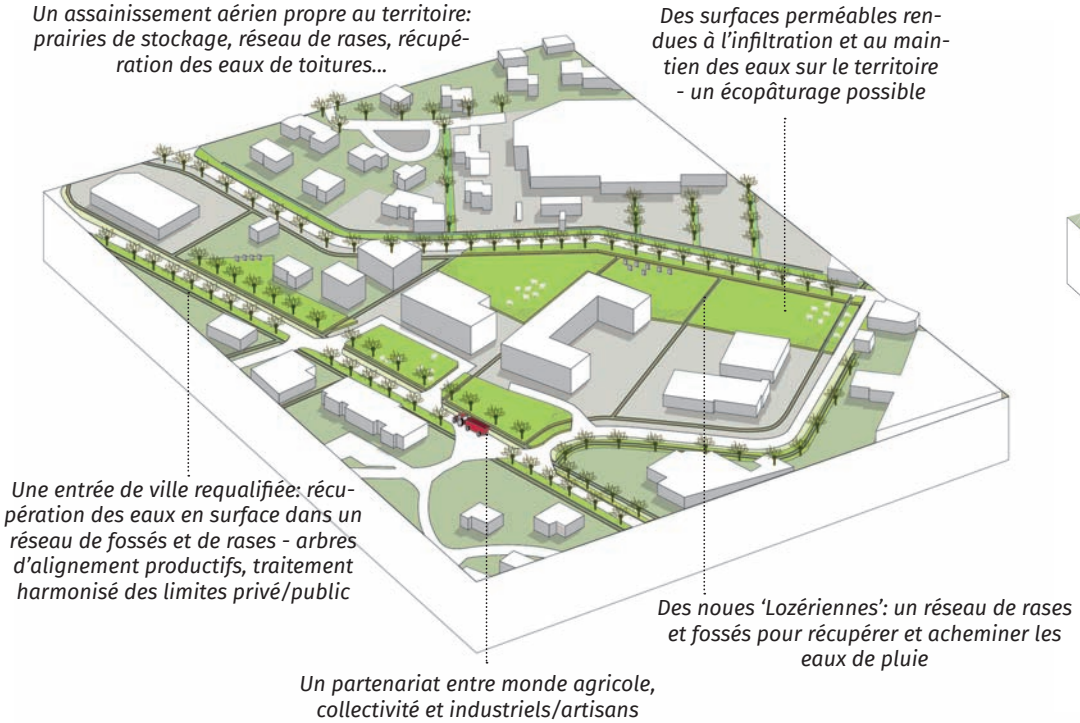

(B) *Valoriser la 'vitrine' grâce au terroir et ses produits*

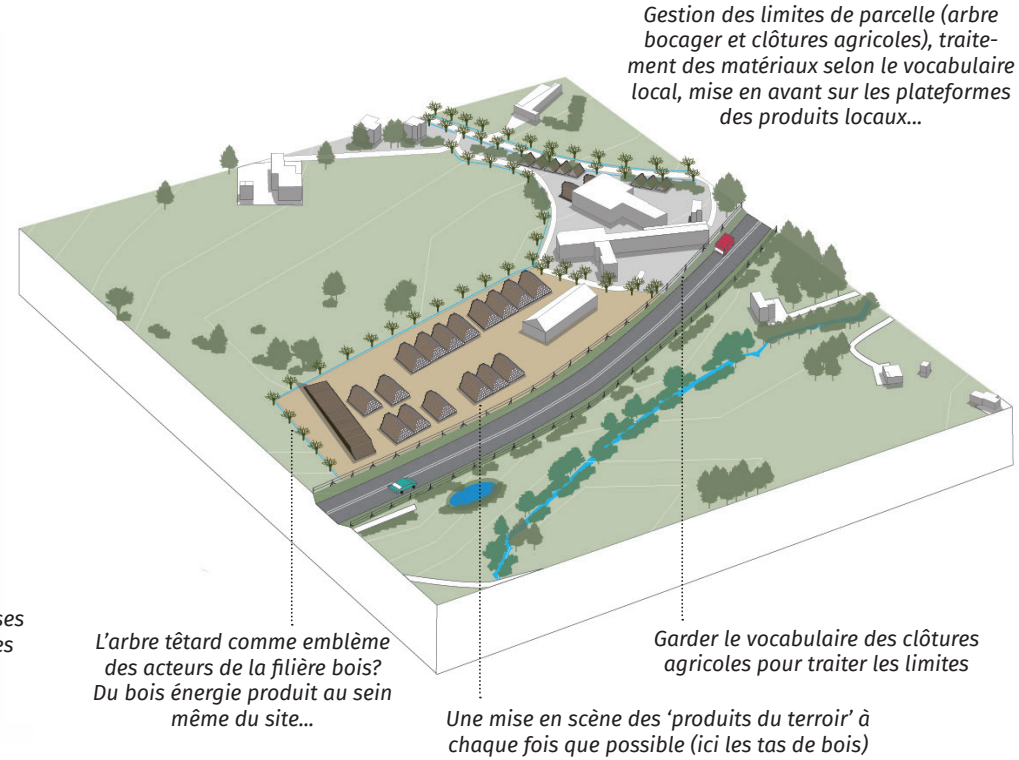

L'étude de cas sur la zone d'activité de St Chely d'Apcher, en vis à vis de l'autoroute A75 et du lycée agricole, permet de mettre en avant plusieurs éléments clés de la prise en compte de l'eau dans les aménagements. Plusieurs leviers et paramètres sont ainsi évoqués pour imaginer restructurer et développer cette zone d'activité et en faire un site pilote et exemplaire:

- construire une armature d'arbres hors forêt situés sur l'espace public et l'espace privé, qui participe à la qualité de l'entrée de ville, replace le paysage caractéristique du territoire sur le devant de la scène, et produit potentiellement de la matière première (fourrage, bois énergie, bois d'oeuvre à terme);

- régénérer et conforter les ripisylves de l'ensemble des cours d'eau du site, aujourd'hui inexistantes ou dégradées;

- prendre exemple sur l'effet vitrine initié par les tas de bois disposés en bord d'autoroute, qui valorisent la filière bois locale et mettent en avant un savoir-faire local - travailler cet effet 'vitrine' avec les autres entreprises et activités;

- réduire les surfaces imperméables du site et reconstituer des zones de prairies permanentes, qui peuvent devenir à la fois une ressource de fourrage mais aussi des lieux de captage et stockage non seulement d'eau mais aussi de CO_2;

- remonter les dispositifs de réseaux enterrés en surface et valoriser les dispositifs d'assainissement alternatif qui s'inscrivent dans le vocabulaire local: réseau de fossés, de rases, et de prairies humides plutôt que de noues et de bassins tampons;

- imaginer de nouveaux partenariats entre collectivité, entreprises, et monde agricole au service de la qualité du cadre de vie et de la préservation de la ressource en eau.

Démonstrations de projet pour contextualiser les enjeux

C *Aménager des extensions pavillonnaires*

En s'appuyant sur le vocabulaire local (rases, prairies humides stockantes, clôtures agricoles, lagunages...) et en maintenant l'eau pluviale en surface

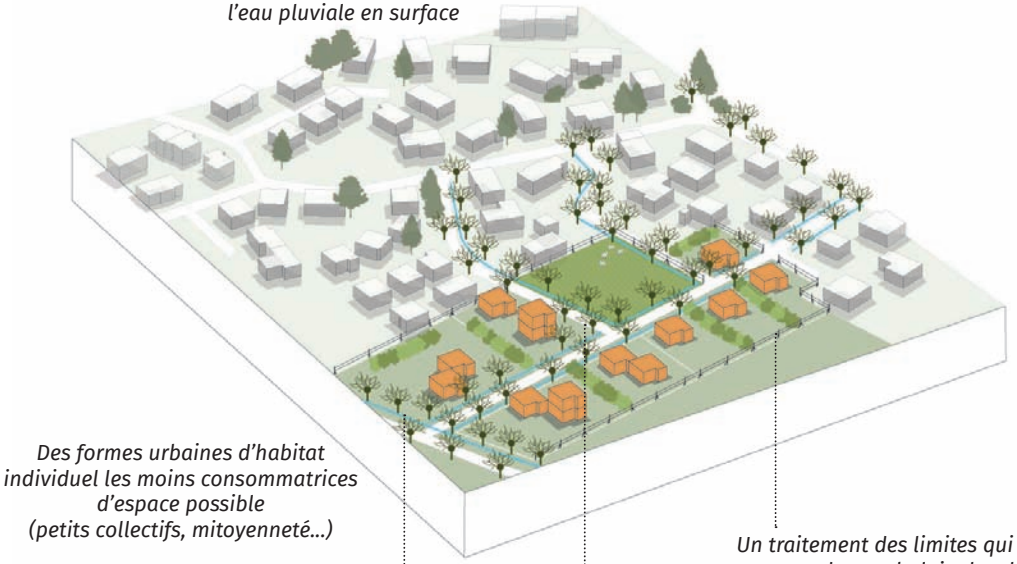

Des formes urbaines d'habitat individuel les moins consommatrices d'espace possible (petits collectifs, mitoyenneté...)

L'arbre productif qui pourrait trouver sa place en coeur de ville

Une gestion des eaux pluviales dans des prairies de stockage + réseau de 'rases'

Un traitement des limites qui s'inspire du vocabulaire local

Récupération des eaux de pluie et gestion aérienne au service du stockage

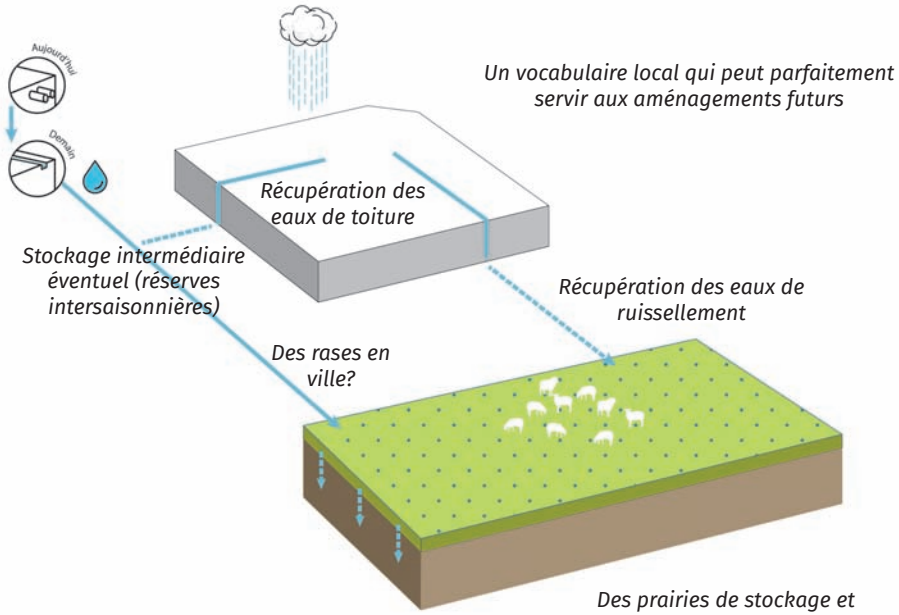

Pour fortement limiter les impacts des aménagements futurs, et même pourquoi pas reconstituer de nouvelles zones de stockage des eaux et donc de futures zones humides, les principes évoqués sur la zone d'activité de St Chely peuvent être imaginés pour tout développement urbain à venir et notamment pour les zones d'habitat ou de lotissements.

Récupération des eaux de pluies en toiture, acheminement par un réseau aérien typiquement 'Lozérien', limitation maximale des zones perméables, reconstitution de sols et prairies stockantes et filtrantes, redéploiements d'arbres bocagers pour participer au filtre, à l'ombrage, et au maintien des eaux sur le territoire, représentent autant d'actions parfois très simples et peu couteuses pour imaginer les développements et aménagements du territoire pour demain.

Démonstrations de projet pour contextualiser les enjeux

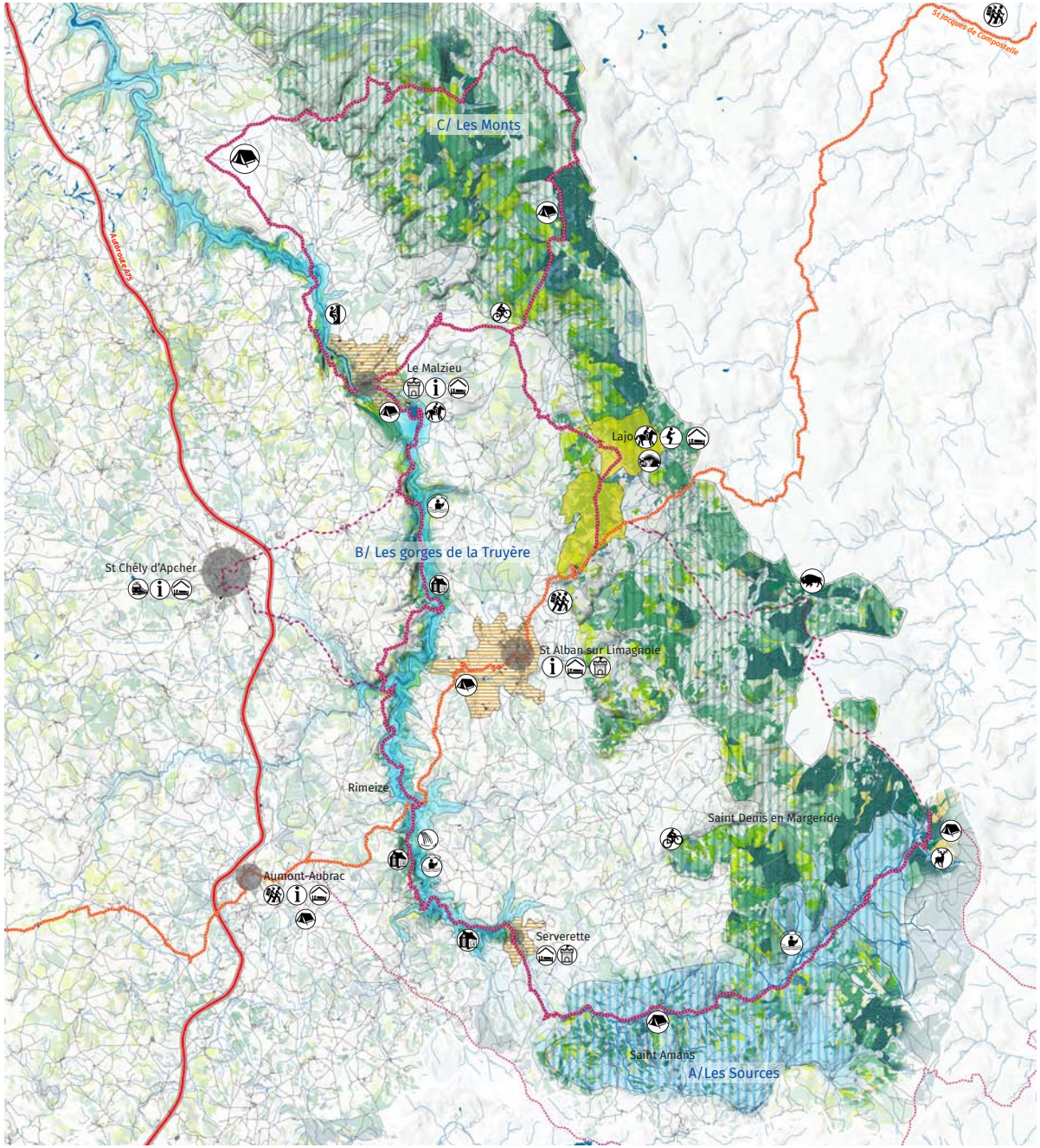

'L'autoroute' du 'Saint Jacques' est connectée à de nombreux tours, boucles, ou réseaux de chemins qui sont parfois sous-valorisés ou mal identifiés.
Mieux répartir l'accueil des marcheurs et du public sur l'ensemble du territoire permettrait de 'diluer' la fréquentation parfois difficile à supporter sur certains sites, de valoriser les multiples ressources patrimoniales, paysagères et naturelles du territoire, et de développer une offre de tourisme 'pleine nature' profitant à l'ensemble des commerçants et acteurs du tourisme.
En ce sens, affirmer la constitution d'un tour entre Truyère et Margeride, permettrait de donner accès à des sites moins identifiés et surtout de les mettre en réseau.

C'est l'enjeu de cette contextualisation qui rassemble de nombreux sujets évoqués lors de la démarche:
- faire monter en puissance la Margeride qui peut devenir complémentaire de l'Aubrac
- rendre accessible les bords de la Truyère et notamment ses gorges et assurer une connexion le long de la rivière entre le Malzieu et St Alban sur Limagnole
- mettre en réseau les mutiples sites d'exception, depuis les Sources jusqu'aux Monts
- améliorer l'approche et les abords des centres bourgs

3 grandes séquences qui correspondent à des entités très marquées et particulières pourraient ainsi être valorisées autour du chemin de Saint Jacques:
A/ les Sources, B/ les Gorges, et C/ les Monts

Accéder aux bords de la Truyère et pouvoir la parcourir

Améliorer l'approche et les abords des centres bourgs

Diversifier et coordonner l'offre d'hébergement et de restauration

Mettre en réseau les multiples ressources naturelles et paysagères en organisant circuit et balisage

S'appuyer sur le réseau des routes pour déployer l'offre 'vélo' en complément des chemins

Le Cycle de l'eau: Aujourd'hui

Le cycle de l'eau aujourd'hui montre une multitude de formes qui participent de la richesse des paysages et de la structure du territoire. Pour autant, les interactions entre ces éléments tend aujourd'hui à s'amenuiser et l'équilibre est fragile. Les nouveaux aménagements ne prennent par ailleurs plus suffisamment en compte cette richesse si spécifique au territoire

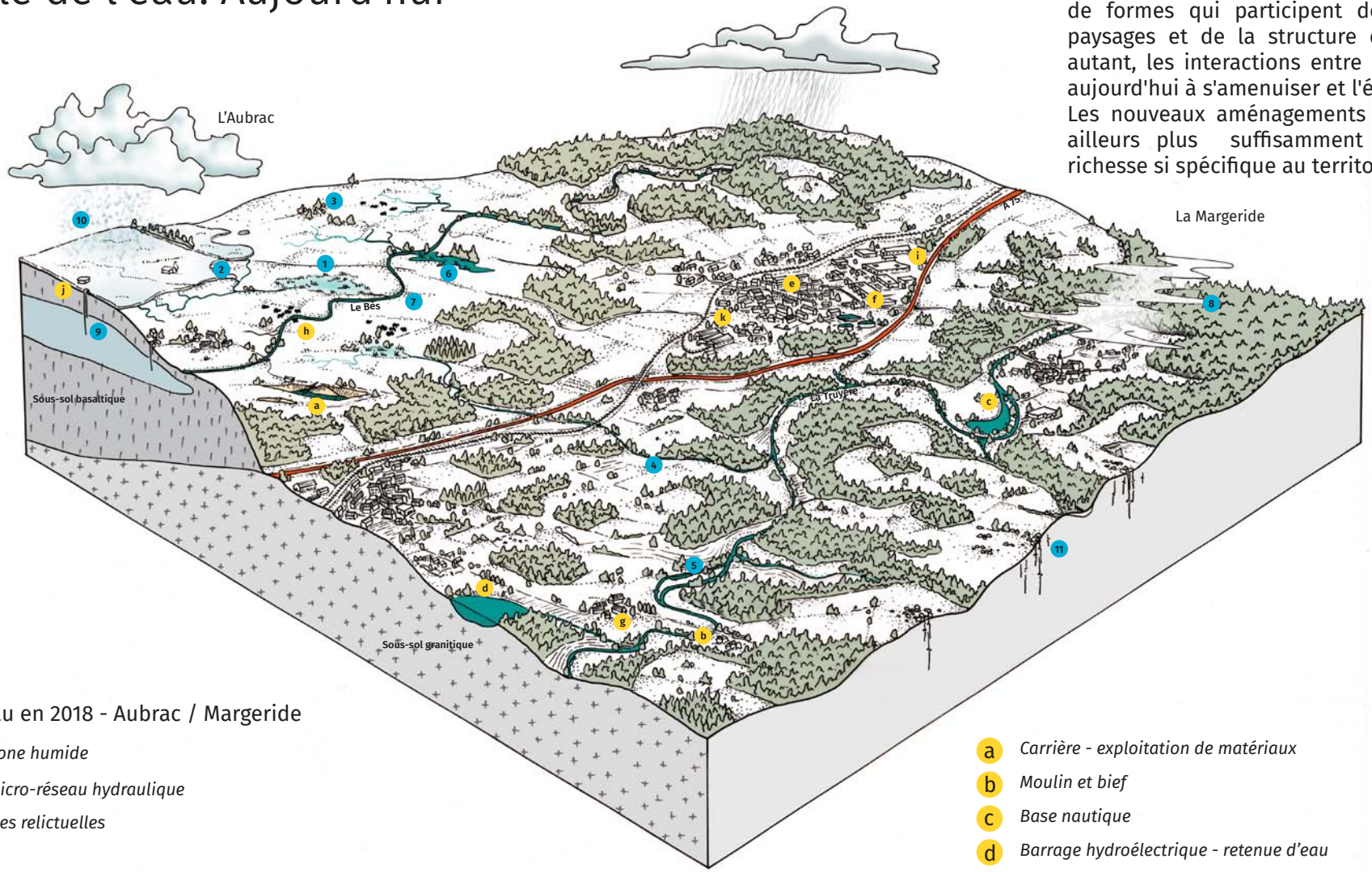

Le cycle de l'eau en 2018 - Aubrac / Margeride

1. *Tourbière - zone humide*
2. *Ruisseau - micro-réseau hydraulique*
3. *Fossés et haies relictuelles*
4. *Affluents*
5. *Ripisylve*
6. *Mare*
7. *Systèmes de prairies*
8. *Couvert boisé (dominante résineux)*
9. *Nappe phréatique*
10. *Neige et infiltration lente dans les sols*
11. *Infiltration dans le sous-sol sans stockage*

- a *Carrière - exploitation de matériaux*
- b *Moulin et bief*
- c *Base nautique*
- d *Barrage hydroélectrique - retenue d'eau*
- e *Réseau de récupération des eaux pluviales*
- f *Station d'épuration et traitement des eaux*
- g *Rejet direct des eaux usées dans le milieu*
- h *Troupeaux s'alimentant directement dans le réseau hydraulique*
- i *Modèles d'aménagement avec imperméabilisation des sols*
- j *Puits et puisards*
- k *Activité industrielle*

Le Cycle de l'eau: En 2050?

De multiples leviers peuvent être activés pour remettre en avant ces formes qui participent au cycle de l'eau et qui sont indispensables pour préserver 'l'éponge' et maintenir au maximum l'eau venue du ciel en tête de bassin versant, au service du territoire, de ses usages, de ses usagers.

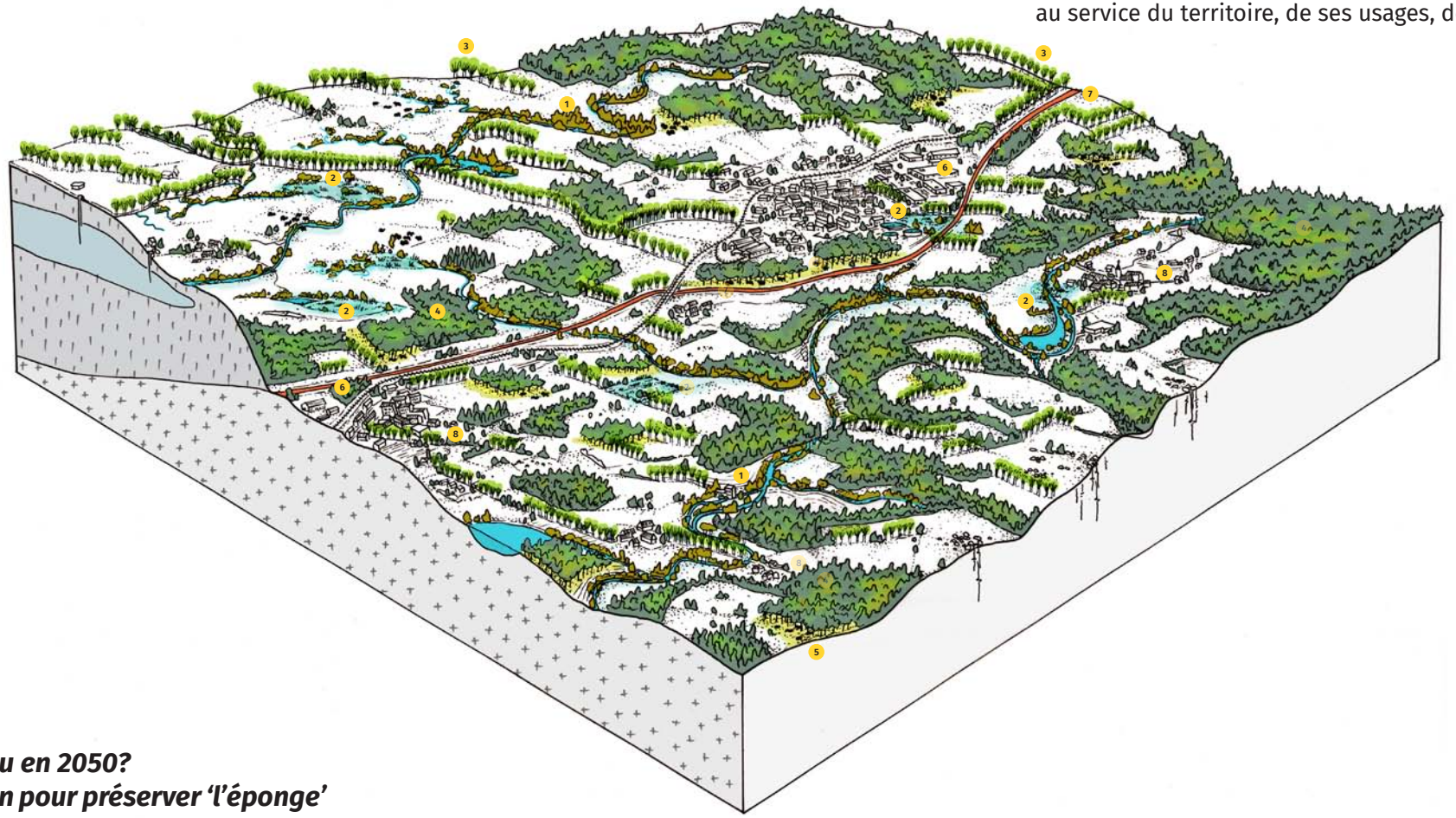

Le cycle de l'eau en 2050?
Un plan d'action pour préserver 'l'éponge'

1 *Des ripisylves préservées qui limitent le réchauffement des eaux et assurent la filtration*

2 *Protection des zones humides existantes - et régénération à chaque fois que possible - y compris en milieu urbain et aménagé*

3 *Redéploiement de la forêt linéaire: filtration, ombrage, fourrage de complément*

4 *Evolution du couvert forestier vers une forêt mélangée qui s'adapte au réchaufffement climatique*

5 *Développement du sylvopastoralisme: un vrai savoir-faire local tourné vers l'avenir*

6 *Les zones d'activités de demain? Vitrines des savoir-faire et du terroir, perméables, intégrées au contexte paysager et naturel?*

7 *Une agriculture exceptionnelle remise au premier plan sur la vitrine? Race Aubrac, arbre fourrager, sylvopastoralisme...*

8 *Des approches de centre-bourg soigneusement traitées - en particulier vis à vis des circuits majeurs du territoire*

Première approche pour un plan guide stratégique

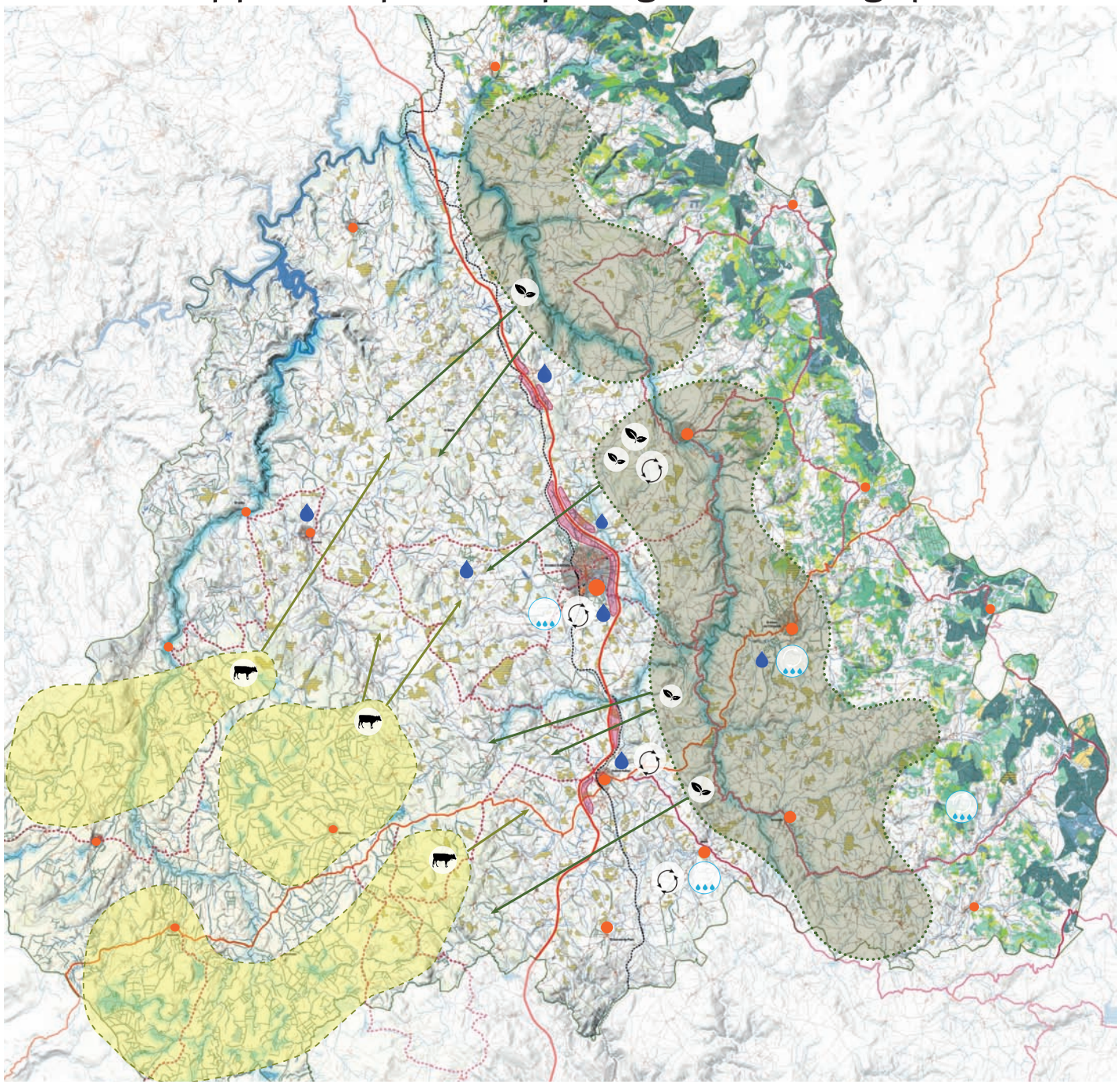

L'eau et le vivant

1 *Gestion de l'abreuvement et régénération des ripisylves*

2 *Conforter et régénérer le maillage des zones humides*

3 *Redéployer la forêt linéaire*

4 *Agir sur la forêt pour la diversifier et la gérer (autonomie fourragère et réchauffement climatique)*

5 *Une nouvelle solidarité Margeride Aubrac:*
Pour l'autonomie fourragère, la Margeride comme 'grenier' de l'Aubrac

L'eau et l'attractivité

6 *L'A75 vitrine économique et patrimoniale pour valoriser le terroir*

7 *3 chemins majeurs et complémentaires s'adossant sur une offre touristique adaptée*

8 *Une offre tourisme de pleine nature répartie pour limiter les impacts et les nuisances*

L'eau et le développement

9 *L'eau de retour comme élément central des nouveaux aménagements*

10 *De nouvelles solidarités entre acteurs au service du développement territorial*

11 *Changer d'échelle dans la connaissance et la gestion de la ressource en eau*

12 *Economie et résilience à petite échelle pour améliorer la situation*
Aller dans le sens de la sobriété

Le plan guide stratégique et le plan d'action associé définissent 12 axes majeurs de travail pour remettre l'eau au coeur des préoccupations pour l'aménagement, et réagir face à la raréfaction de la ressource.

Pour agir d'ici à l'horizon 2050, ces 12 leviers nécessitent des temporalités plus ou moins longues. Certains leviers sont déjà identifés et des actions ont été engagées par le territoire, mais doivent s'accélérer et se structurer à une autre échelle pour être efficientes.

La solidarité entre les acteurs, qui fait la force de ce territoire depuis toujours, mais aussi à une échelle plus large la solidarité et la complémentarité entre Aubrac et Margeride et donc entre les 2 bassins versants est le véritable fil conducteur de ce plan d'action.

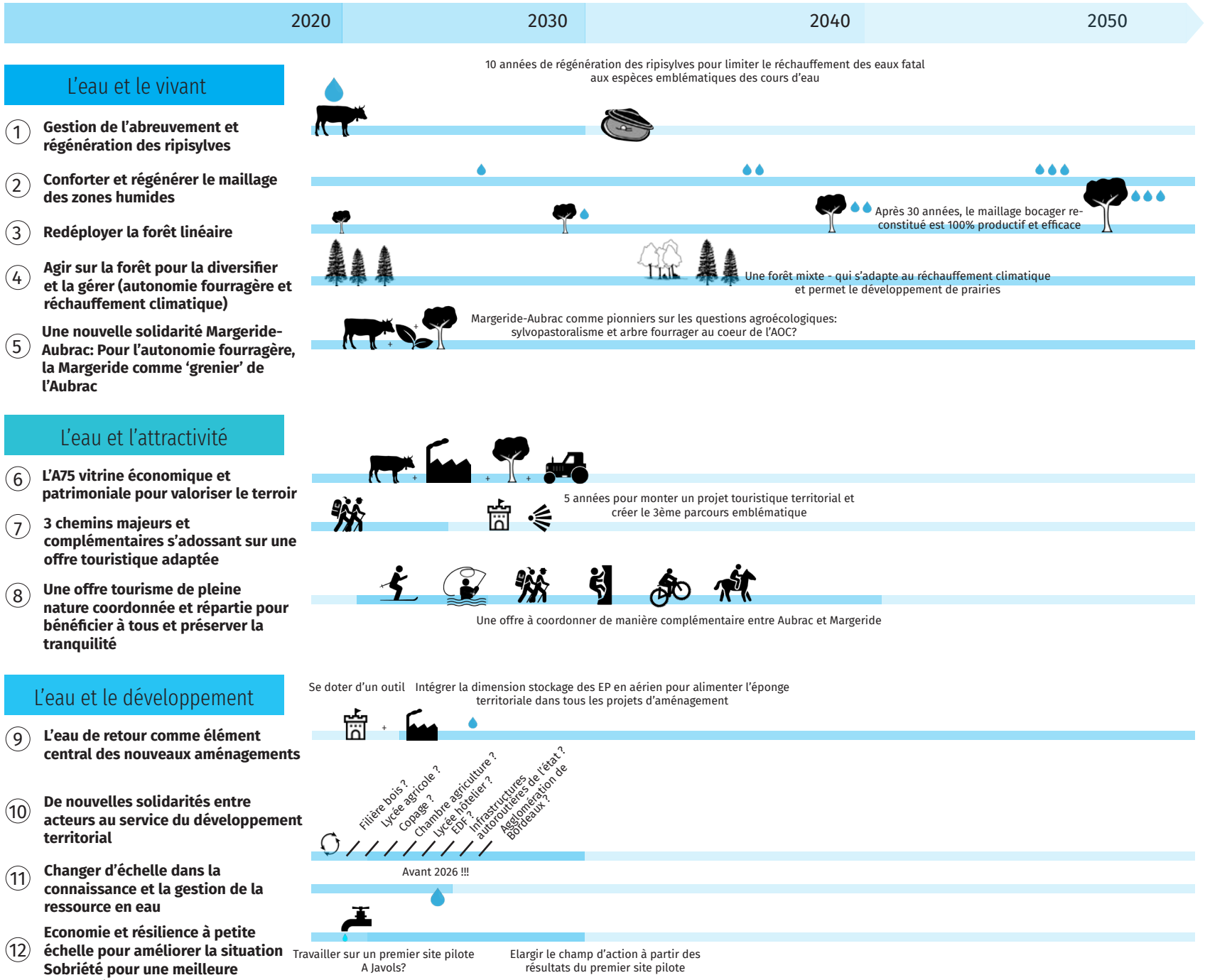

4- Quatre actions majeures pour engager la feuille de route

un défi pour l'avenir
l'eau
ATELIER DES TERRITOIRES
BÉS-TRUYÈRE 2050

Un dernier atelier s'est tenu le 12 juillet 2019 à Aumont-Aubrac, pour travailler plus spécifiquement sur les 4 axes majeurs prioritaires qui ont été définis et débattus collectivement lors de l'atelier 3. Ces 4 actions prioritaires ont été précisées en tables rondes, en associant les acteurs principaux et les présidents des communautés de communes concernées, pour collectivement se projeter et commencer à s'engager et faire vivre cette démarche d'atelier.

1/ Construire la gouvernance de l'eau, vers une future CLE?

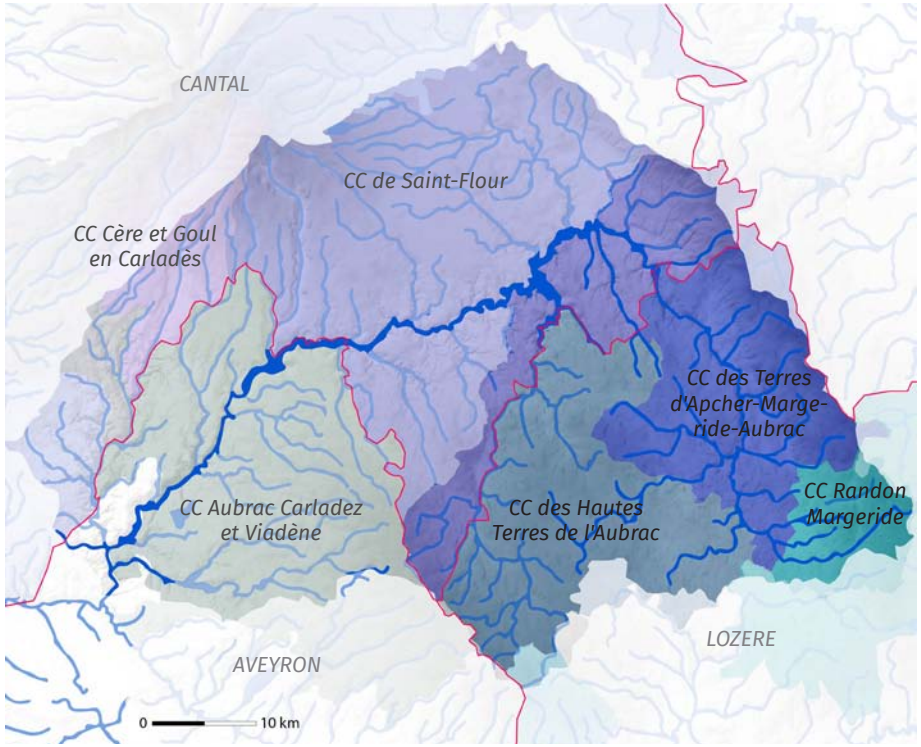

Construire une gouvernance, qui soit capable d'aider le territoire à se structurer à la bonne échelle pour gérer et accompagner l'ensemble des questions relatives à la gestion de la ressource en eau, sous une forme adaptée au territoire représenté par de nombreuses petites communes, villages et hameaux qui craignent d'être 'noyés' dans une masse et de ne plus exister, est l'enjeu majeur de cet atelier et il a été érigé comme la priorité numéro 1 par les participants de l'atelier 3.

Cette table ronde avait pour objectif de formuler des hypothèses de structuration et de fixer un horizon politique et technique pour construire cette gouvernance. Etaient présents des présidents des communautés de communes, du directeur de la DDT, de l'agence de l'eau Adour Garonne, de la directrice de l'EPTB Lot et sa chargée de mission, du PNR.. .

Les besoins ressentis par les élus et gestionnaires locaux ainsi que leurs inquiétudes à moyen/long termes concernent prioritairement le petit cycle de l'eau : alimentation en eau potable et assainissement. Au cours des ateliers précédents, les participants se sont toutefois accordés sur la nécessité et l'intérêt d'une prise de recul en terme de gestion et de gouvernance : travailler sur le grand cycle de l'eau, c'est-à-dire à l'échelle du bassin versant, permettrait de résoudre les problèmes locaux en mutualisant les moyens et en améliorant les connaissances.
Même si cela représente un investissement initial, il semble plus efficace et moins coûteux in fine de travailler sur le grand cycle de l'eau pour prévenir les pénuries ou dysfonctionnements plutôt que de devoir trouver des solutions locales isolées et plus coûteuses. Cela donne aussi une meilleure visibilité auprès des acteurs locaux, partenaires ou financeurs.

L'échelle de gouvernance pertinente est confirmée
Lors de l'atelier 3 la question de l'échelle pertinente de la gouvernance à structurer a été débattue. La bonne échelle retenue est celle des 6 EPCI (cf figure ci-contre). Cette échelle reste pertinente pour les participants de ce séminaire de clôture.
Ce territoire couvre trois départements : Cantal, Aveyron et Lozère.

Échéances projetées et liens avec la GEMAPI
Les collectivités travaillent à ce jour sur la structuration des compétences liées à la GEMAPI. Il est prévu que les sujets liés à l'AEP et l'assainissement soient travaillés pour 2026.
Pour la structuration d'une gouvernance à grande échelle, l'échéance plus proche de 2021 est retenue en séance par les participants. C'est une échéance rapide mais qui permettrait de mettre en place au plus tôt les mutualisations, actions et appuis de la part de cette nouvelle structure. Elle permettrait également de trouver des financements pour les études préalables tant que ceux-ci existent dans les budgets.

Acteurs majeurs identifiés à associer

Agence de l'eau Adour Garonne, les DDT, les Conseils départementaux, les Communautés de communes, EPTB Lot, PNR Aubrac ...

Des sujets à travailler à court terme
Trois sujets semblent prioritaires pour avancer dans la démarche :
- trouver les bons appuis et moyens pour la phase d'élaboration ;
- identifier les coûts initiaux et de fonctionnement pour les collectivités. Les élus se posent la question des financements de la gouvernance qui se mettrait en place car il ne sera pas possible de dégager des moyens supplémentaires ;
- traiter les sujets de court terme car certains dossiers sont urgents et ne pourront pas attendre la création de cette gouvernance.

Les solutions suivantes sont avancées en séance.

- **Trouver des appuis pour la phase d'élaboration**

Le PNR, la communauté de Saint Flour ainsi que l'EPTB Lot peuvent apporter des appuis techniques ou opérationnels pour la phase d'élaboration de la gouvernance à condition que les EPCI en expriment chacun la demande de façon coordonnée (un courrier émanant de chaque structure suffit).
Il s'agit dans un premier temps de se réunir, valider le périmètre et les objectifs puis de lancer une étude qui définira la bonne solution de gouvernance pour ce territoire et ces sujets.
L'EPTB Lot en particulier pourrait porter la maitrise d'ouvrage de cette étude pour les ECPI. Cette étude pourrait trouver des financements si elle est lancée rapidement.

- **Rassurer sur les coûts**

La question des coûts initiaux puis de routine reste un sujet d'inquiétude pour les élus et devra être travaillée collectivement au plus tôt afin de donner aux collectivités une vision précise de leur engagement financier si une structure de gouvernance se crée.
Les administrations rappellent que si une démarche globale est portée, elle trouve plus facilement des financements (Agence de l'Eau, FEDER...).
Il a été convenu qu'une réunion se tiendrait à l'automne 2019, regroupant les élus de 6 EPCI. Les différentes inquiétudes pourront alors être évoquées et des réponses pourront être apportées lors de cette réunion. L'agence de l'eau a été à l'initiative de cette réunion qui s'est effectivement déroulée et a permis de poser les premières bases, notamment par le lancement le 11 octobre 2019 d'une étude de gouvernance.
Si les moyens techniques et financiers ne sont pas là, des solutions temporaires peuvent être mises en œuvre. Cela sera traité lors de l'étude à lancer.

- **Traiter les sujets urgents en attendant cette nouvelle gouvernance**

Les assises départementales de l'eau actuellement en cours s'attachent à travailler à des solutions pouvant être mises en place rapidement. Les sujets de l'abreuvement et l'alimentation en eau potable par exemple y sont traités.

- **Communiquer auprès de la population locale**

Les élus insistent sur la nécessité de communiquer auprès des populations et des agriculteurs en particulier.

2/ Régénérer les ripisylves du territoire - vers un grand plan d'action territorialisé?

Comment se mobiliser à court et moyen terme à une nouvelle échelle pour régénérer, à horizon 2050, près de 400km de ripisylves et de berges, dans un contexte de réchauffement climatique et de grand risque d'érosion de la biodiversité, qui alarme d'ores et déjà et depuis plusieurs années les acteurs locaux ?

Le sujet de cette table ronde était érigé comme la seconde priorité par les acteurs de l'atelier 3, engagés depuis de nombreuses années sur les questions de réchauffement des cours d'eau, des problématiques liées à l'abreuvement des troupeaux (turbidité des eaux, piétinement, disparition des ripisylves...), de maintien des continuités écologiques des cours d'eau...
Les acteurs sont unanimes pour dire que la question de la gouvernance est centrale pour pouvoir agir à une autre échelle que l'échelle actuelle qui reste ponctuelle et sans une véritable vision stratégique globale même si le bassin versant du Bès bénéficie d'un appui grâce au PNR.

Replanter des ripisylves et plus globalement des arbres sur ce territoire nécessite un temps long, à la fois dans sa réalisation mais aussi dans la prise de conscience et le changement des mentalités. Les grands plateaux de l'Aubrac et leurs paysages très ouverts sont effectivement profondément marquants et emblématiques et chacun y est attaché.

Acteurs majeurs identifiés à associer

Agence de l'eau Adour Garonne, DDT de Lozère, Conseil départemental, Fédération de chasse et de pêche, REEL, Chambre d'agriculture et Copage, PNR Aubrac, EDF, ONF, CNPF et acteurs de la filière bois ...

Elaborer un plan de gestion sur la Truyère au même titre que le Bès
L'outil 'plan de gestion' est cité par les acteurs de la table ronde comme étant incontournable pour améliorer le fonctionnement et la qualité du bassin versant de la Truyère. Pour élaborer ce plan de gestion, il sera nécessaire avant toute chose d'engager un travail de diagnostic - dans la continuité du travail effectué sur le Bès - mais cette décision ne peut être prise que dans le cas de l'existence d'une gouvernance structurée qui reste le préalable...

Créer un syndicat
La création d'un syndicat est partagée par les participants, et représente un outil adéquat.

Replanter des arbres
Pour lutter contre le réchauffement climatique, capter et filtrer les eaux, les maintenir le plus longtemps possible sur le territoire...la nécessité de replanter des arbres sur le territoire, en particulier pour les ripisylves, est réelle et urgente. L'arbre ne concerne pas que le milieu forestier et ce sujet doit être partagé entre les acteurs pour conduire un projet territorial coordonné. Rassembler spécialistes de la forêt, agriculteurs, PNR, conseil départemental et collectivités est essentiel pour mener un large projet de replantation et de régénération et représente un enjeu partagé par les participants de la table ronde. La replantation est un outil mais la régénération naturelle est le principal enjeu et cela passe par une plus large diffusion des actions déjà engagées depuis plusieurs années par les acteurs du territoire.
Certaines filières locales sont par ailleurs en cours de structuration pour mettre en avant une production de végétaux locaux - le PNR et l'école forestière de Javols travaillent en ce sens.

Mettre en défens les berges et démultiplier les efforts avec les agriculteurs
Les agriculteurs et les forestiers sont souvent pointés du doigt pour les impacts de leurs activités vis à vis des milieux humides: dégradation des ripisylves, turbidité et ensablement, pollution des eaux et ravinement...
Pour autant, depuis plusieurs années, un travail important auprès du monde agricole a été engagé par le COPAGE et le LEGTA avec notamment la mise en place de dispositifs d'abreuvement et des résultats très concluants en sont sortis. Encore une fois, le changement d'échelle est primordial et ces actions mériteraient d'être largement amplifiées et portées à l'échelle des 2 bassins versants pour répondre rapidement aux enjeux actuels.

Des pistes de financements potentiels à creuser et étudier
Plusieurs types de financements sont évoqués pour faire levier et aider les élus à passer à l'action. Il peut notamment être cité:
- les fonds FEDER, qui peuvent être mobilisés pour supporter tout ou partie des contrats de techniciens rivière - ou pour la replantations de haies et de ripisylves
- la captation de la compensation territoriale - à ce jour, de nombreux acteurs sont en recherche de sites et d'actions pour compenser leurs actions ailleurs sur le territoire français. Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour capter cette compensation et mobiliser des fonds de plantation et de régénération serait un levier intéressant
- la mobilisation de la fondation Yves Rocher, qui participe et finance en partie la replantation d'un million d'arbres par an...
- EDF est cité comme un acteur majeur qui n'a pas été mobilisé sur ce territoire alors qu'il finance des opérations par ailleurs, et qu'il intervient directement sur le fonctionnement de la Truyère.

3/ Concilier eau et aménagement: conduire les projets à venir de manière vertueuse

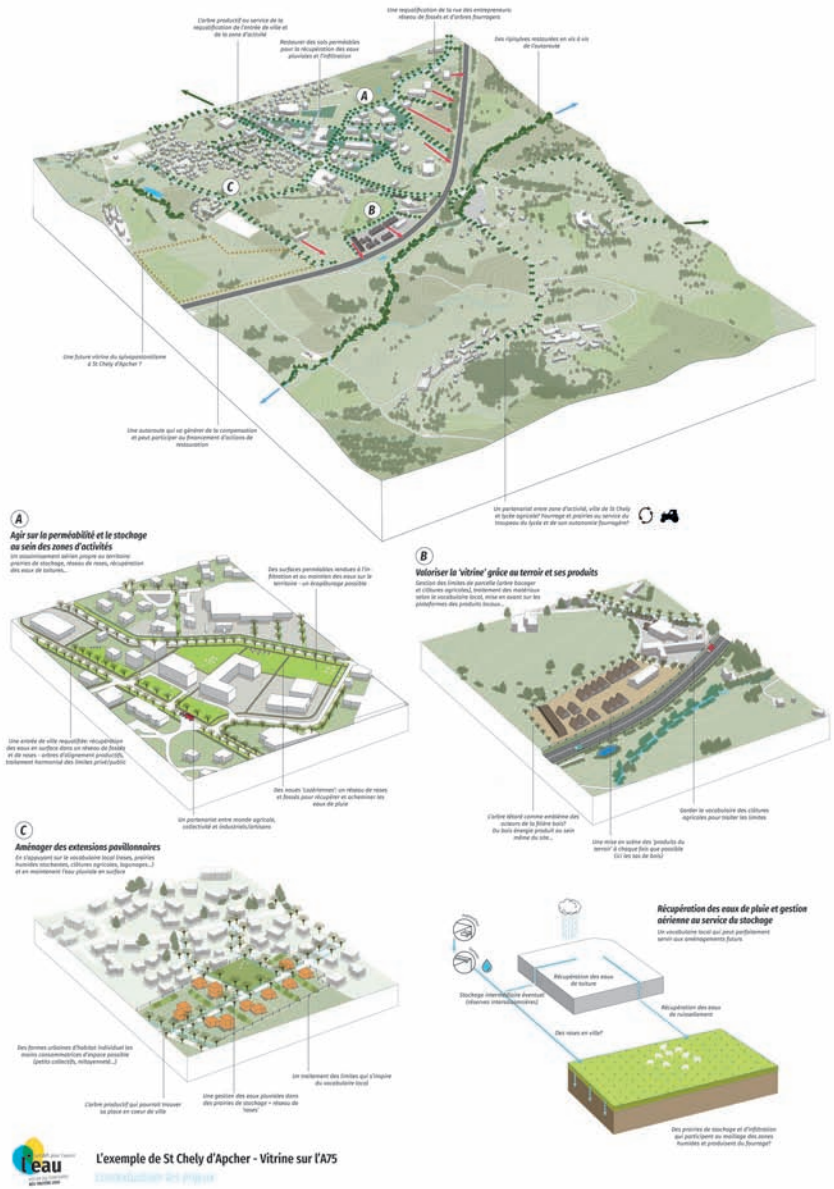

La question de l'aménagement, et de l'intégration de l'eau comme élément majeur pour aménager, n'a pas semblé faire partie des priorités ou d'un véritable enjeu soulevé par les élus et décideurs locaux.
Pour autant, de nombreux acteurs locaux y voient un vrai levier pour permettre au territoire de se développer en s'appuyant avant toute chose sur son exceptionnel patrimoine, tout en s'adaptant aux aléas du réchauffement climatique dont les effets se font ressentir déjà lourdement sur le territoire.
Travailler à l'élaboration d'outils 'Lozériens', pour permettre de produire des aménagements (zones d'activités, lotissements, extensions urbaines ou réaménagements, infrastructures...) limitant l'imperméabilisation des sols, permettant de maintenir et stocker les eaux, de s'inscrire dans un vocabulaire de traitement aérien propre au territoire (rases urbaines, prairies stockantes et filtrantes...) moins consommateurs de surfaces agricoles ou naturelles voire qui en produisent...et qui s'inscrivent dans le paysage fut l'objet de ce groupe de travail qui a dégagé les objectifs suivants:

Au commencement: dimensionner les besoins, mobiliser les bons partenaires
Un impératif : limiter l'étalement urbain. Le PNR lance une étude sur l'étalement urbain et les zones d'activités. Le diagnostic sera exploitable pour tout projet d'aménagement dès finalisation de l'étude.
Il est rappelé que les collectivités disposent de l'appui de nombreux partenaires de projets d'aménagement capables de fournir un soutien en ingénierie et conseil (CAUE, DDT, Lozère Développement, le PNR...). Dans le cadre des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ces partenaires peuvent notamment mobiliser des compétences idoines à même de répondre aux enjeux relatifs à la gestion de l'eau dans les opérations d'aménagement. La nécessité de mobiliser des paysagistes et urbanistes en amont de toute opération d'aménagement est particulièrement soulignée. Elle apparait comme une nécessité afin d'éviter les écueils d'un aménagement standardisé ne prenant pas suffisamment en compte les questions de gestion d'eau.

Gérer les eaux de surface dans les projets d'aménagement
Plusieurs pistes sont évoquées pour optimiser la gestion des eaux de surface :
• définir les opérations d'aménagement en lien avec la topographie, les trames verte et bleue pour les inscrire dans des logiques environnementales préexistantes
• construire des espaces de stationnement enherbés et réversibles afin de supporter d'autres usages lorsque le besoin en stationnement est moins fort
• prévoir le maintien d'espaces de prairie naturelle
• s'inspirer du vocabulaire des lisières lozériennes afin de préserver le génie du lieu, le caractère spécifique

• Utiliser des toitures végétalisées pour optimiser la récupération des eaux de pluie et rafraichir en été. Nasbinals a récemment validé 2 permis de construire intégrant ce dispositif. Point de vigilance : il est rappelé qu'il est impératif d'atteindre un certain niveau de densité pour rendre ce dispositifs efficient.
Le cumul des techniques facilitant l'infiltration des eaux de surface permet ainsi d'éviter l'aménagement des bassins de rétention. Le cas de Laguiole illustre ce point (opération d'aménagement de 12 lots) : une ligne budgétaire dédiée à ce poste a pu ainsi être économisée. Ces techniques permettent également de limiter les réseaux et donc leur gestion et les coûts afférents. Par ailleurs, l'absence de collecteur des eaux de surface permet d'optimiser le temps du projet (simplification des démarches réglementaires).
Dans les cas de figure où les bassins de rétention sont nécessaires, certains exemples sont mobilisés pour faire la démonstration d'une meilleure intégration paysagère. Les Ecobarri (dispositifs initié par PNR Causses du Quercy qui accompagnent les collectivités dans la définition d'Ecoquartiers) illustrent ces dispositifs vertueux (bassin de rétention avec mur en pierres sèches et aménagement d'un espace public pour faciliter l'appropriation de cet objet technique)
Des éléments constitutifs d'un cahier des charges constructifs à destination des collectivités pourraient à ce stade être retenus :
• définir un % de perméabilisation
• proposer des dispositifs de récupération des eaux pluviales
• dans l'existant : réaliser conjointement les travaux de réfection de la voirie et des réseaux (eaux, électricité…). A ce propos, il est signalé que les dispositifs d'aide pourraient être mieux affectés. Pour mémoire, les subventions concernent l'aménagement de la voirie et non celui des réseaux alors qu'il est considéré comme le plus coûteux.

Le cas des zones d'activités: enjeux d'insertion urbaine et enjeux environnementaux
Plusieurs enjeux spécifiques ont été identifiés à ce stade :
• Co-construction des zones d'activités mobilisant collectivités, entrepreneurs, concepteurs et assistance en ingénierie apparait comme une piste intéressante à creuser. Dans le même temps, pour garantir l'attractivité, il est signalé que le développement économique doit s'accompagner d'une offre résidentielle attractive, deux parties à aborder conjointement pour garantir une dynamique territoriale ;
• Recenser la vacance en zone d'activité avant d'engager tout projet de création d'une nouvelle zone. Lozère Développement effectue ce travail. Le PETR réalise également un inventaire de la vacance sur demande des communes.

Identifier des démonstrateurs d'une meilleure gestion de l'eau dans les opérations d'aménagement
Plusieurs typologies de démonstrateurs ont été évoquées lors de ce groupe de travail:
• Gestion de l'eau et développement économique : une zone d'activité existante pourrait être retenue comme étude de cas d'une gestion vertueuse de l'eau dans le cadre d'un projet de requalification et en lien avec le PETR, Lozère Développement et le CAUE (appui conseil, notamment paysage)
• Gestion de l'eau et gouvernance : travailler à une meilleure collaboration entre syndicat mixte de l'A75 qui gère certaines zones d'activités et collectivités qui en gèrent d'autres afin d'harmoniser les politiques d'aménagement en la matière.
Pistes évoquées :
- Vers une gouvernance unique du tronçon
- Réaliser une étude paysagère sur l'ensemble du tronçon de l'A75 traversant la Lozère livrant des préconisations / prescriptions en matière d'aménagement
• Développer des extensions urbaines éco-responsables: Identifier une zone d'extension urbaine et prendre appui sur le dispositif ECOBARRI (petit écoquartier rural) pour faire émerger les principes d'aménagement urbain durable
• Gestion vertueuse de l'eau en milieu rural. Identifier un micro-zone rurale pour mettre en œuvre des dispositifs de gestion de l'eau vertueux (captage et réutilisation des eaux de pluie…) à l'échelle de quelques bâtiments. Le Copage et la chambre d'agriculture de Lozère peuvent accompagner les dispositifs de récupération des eaux de pluie.

Acteurs majeurs identifiés à associer

CAUE, DDT de Lozère, PNR Aubrac, PETR du Gévaudant, REEL…

4/ Des alternatives agricoles pour demain qui peuvent s'amorcer sur des sites pilotes représentatifs

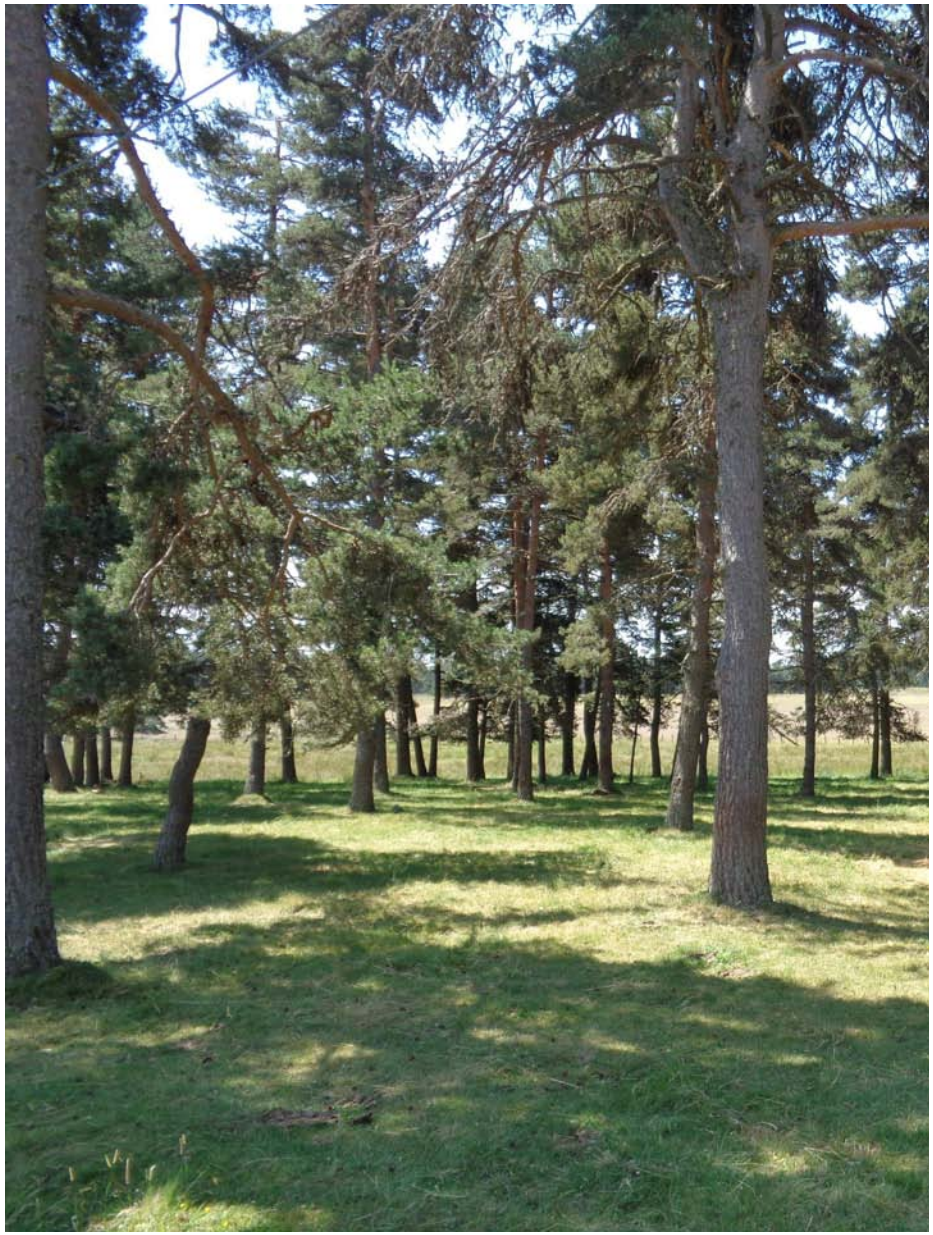

Margeride et Aubrac présentent un véritable potentiel pour devenir les pilotes de certaines formes agricoles qui soient à la fois en phase avec les pratiques locales et actuelles, mais aussi avec les multiples enjeux évoqués au cours de la démarche: adaptation au réchauffement climatique, préservation et maintien d'une eau de qualité sur le territoire tout au long de l'année, préservation de la biodiversité, maintien de paysages remarquables et patrimoniaux attractifs, revalorisation de l'arbre hors forêt, développement d'une véritable pratique sylvopastorale...
S'engager dans l'opérationnel en montant un (ou plusieurs) site(s) pilote(s) permettrait d'aider à structurer cette action/réflexion, à prendre du recul et anticiper, et contribuer ainsi aux évolutions possibles.

Le groupe de travail a essentiellement travaillé sur la place de l'arbre dans l'exploitation agricole, en abordant notamment les 3 principales formes

L'arbre fourrager en Aubrac et en Margeride
On parle ici principalement de frênes espacés, présents autant sur l'Aubrac que la Margeride. Ces arbres peuvent être intéressants pour l'exploitation, mais leur gestion et leur mobilisation sont complexes et chronophages (avec des risques d'accidents fréquents).
Les principaux axes de travail identifiés ont été les suivants :
• Faire le point sur ce qui existe au niveau du PNR de l'Aubrac et de la CDA48 sur les arbres fourragers. Un participant a évoqué le risque de réduire la résilience de ces arbres dans des systèmes linéaires mono-espèces et l'intérêt de creuser également la piste de différentes strates végétales, avec pourquoi pas une coexistence avec des essences qui auraient d'autres valorisation (ex. petits fruits). La valorisation des branches en paillage pourrait être creusée. Note Blezat Consulting : un enseignant au lycée agricole de Saint Chély d'Apcher à 1/3 temps sur les arbres fourragers, acteur à mobiliser également.
• Imaginer une machine de gestion / récolte plus adaptée à ces arbres et limitant les risques d'accidents. Le lycée Sacré-Cœur à Saint Chély d'Apcher propose une section sur le machinisme agricole. Un partenariat pourrait être intéressant.
• Mettre en place une organisation collective de la gestion et de la récolte des arbres fourragers (la gestion individuelle étant trop complexe), par exemple sous forme de tournées territoriales. La FDCUMA a été identifiée comme acteur pertinent.
A plus long terme, la question des soutiens à l'implantation pourrait se poser, mais il s'agit dans un premier temps de redonner de la valeur à l'existant.

Les bandes boisées en Aubrac
Un certain nombre d'espaces boisés arrivent à maturité et des coupes blanches (sans réimplantation après) sont fréquemment réalisées. L'investissement sur 90 ans et l'aspect

économique freine de nombreux propriétaires à replanter. Des bandes boisées gagneraient pourtant à être replantées : celles-ci servent d'ombre, d'abri pour la faune et le gibier, limitent le ruissellement etc. A noter que ces bandes n'ont pas vocation à servir de pâture pour les animaux d'élevage. Le PNR de l'Aubrac travaille actuellement sur les bandes boisées et notamment les haies brise-vent. L'objectif est de réimplanter des essences locales plus résilientes face au changement climatique. Des zones tests sont suivies par le PNR, et celui-ci travaille avec une école forestière ayant une pépinière sur des essences locales.

Les principaux axes de travail identifiés ont été les suivants :
• Anticiper et recenser les bandes d'épicéas arrivant bientôt à maturité. Ce recensement pourrait être réalisé par le PNR qui travaille sur les bandes boisées.
• Sensibiliser et proposer aux propriétaires de ces bandes une aide technique, prouver que ces bandes peuvent avoir un intérêt (par exemple pour le gibier, la faune...).
• Trouver des aides au financement de ces implantations (+ clôtures ?). La compensation carbone volontaire pourrait être une piste.

Les pratiques sylvopastorales en Margeride
Le sylvo-pastoralisme, sous pin sylvestre principalement, est un système traditionnel en Margeride (mais concerne moins l'Aubrac où le pin ne pousse pas).
Pour revaloriser ce système, il faudra travailler sur la valorisation du patrimoine forestier d'une part, et sur l'intérêt de ce système en termes de fourrage complémentaire d'autre part. Par ailleurs, il ne suffira pas d'avoir une approche « parcelle », et il faudra également avoir une approche « système » pour montrer la complémentarité des différentes parcelles (prairies ouvertes, zones humides, landes, parcelles sylvopastorales...).
Le lycée agricole de Saint Chély s'est dit intéressé pour accueillir une expérimentation sur l'une de ses parcelles. Il faudra toutefois approfondir le sujet avec le Directeur d'exploitation et les équipes en place.

Pour faire levier autour de ce sujet, plusieurs axes de travail ont été identifiés:
• réaliser un inventaire des données existantes.
• engager une approche système d'exploitation et valorisation de la complémentarité du sylvopastoralisme avec les autres types de parcelles (prairies humides, sèches,...). Pour cela, il faudrait réaliser un inventaire des pratiques et s'appuyer sur un réseau d'exploitations agricoles.

• Développer les références techniques autour d'un pôle de référence que le lycée agricole de St Chely pourrait accueillir. Ce pôle pourrait s'appuyer sur une parcelle de démonstration - avec des contenus qui restent à construire et définir: gestion optimale des prairies en sous-bois, qualité des compléments fourragers issus des arbres, nature des rotations et des animaux mis en pâture, impacts entre densité des arbres et production fourragère des prairies...

• Valoriser le patrimoine forestier et monter l'intérêt aux propriétaires forestiers.

Acteurs majeurs identifiés à associer

Chambre d'Agriculture de Lozère, la DDT de Lozère, COPAGE, Lycée agricole de Saint Chély d'Apcher, exploitations agricoles locales, CRPF, ...

Générique

Ils ont participé à la démarche

Les élus municipaux/communautaires

Communauté de Communes Terres d'Apcher, Margeride Aubrac, Mairie de St Chély d'Apcher, Pierre LAFONT
Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac, Mairie de Peyre en Aubrac, Alain ASTRUC
Communauté de Communes Randon Margeride, Patrice SAINT-LEGER
Mairie de Nasbinals, Dominique SAUVAGE
Mairie de Chaulhac, Daniel ROUSSET
Mairie de Val d'Arcomie, Jean-Claude CHASTANG
Mairie de Val d'Arcomie, Romuald Rivière
Mairie d'Estables, Emmanuel Pons
Mairie du Malzieu-Ville, Jean Noël BRUGERON
Mairie de la Fage Saint Julien, Francis SARTRE
Mairie des Laubies, Robert MANTOVA
Mairie de Recoules d'Aubrac, Eve BREZET
Mairie de Peyre en Aubrac, Christian MALAVIEILLE
Mairie de Peyre en Aubrac, François HERMET
Mairie de Marchastel, Eric MALHERBE
Mairie de Chaliers, Bernadette RESCHE
Mairie de Val d'Arcomie, Joel BRUN
Mairie de Saint Amans, Jacques TARDIEU
Mairie d'Estables, Alexis BONNAL
Mairie de Peyre en Aubrac, Danielle GREBERT
Mairie de St Chély d'Apcher, Hubert BOUT
Mairie de St Chély d'Apcher, André CONSTANT
Mairie de Fournels, Lucien TEISSEDRE
Mairie de Saint Amans, André BOIVENT
Mairie de Nasbinals, Christophe BOUQUET
Mairie de Serverette, Séverine CORNUT
Mairie de Nasbinals, Serge VAYSSET
Mairie de Val d'Arcomie, Gérard MOULIADE
Mairie de Nasbinals, Bernard BASTIDE
Mairie de Nasbinals, Eric CARRIOU

Les représentant des associations et des chambres consulaires

Association EAUBRAC, Josyane PAGES
Chambre d'Agriculture de la Lozère, Frédéric VALETTE
Chambre d'Agriculture de la Lozère/Comité pour la mise en Œuvre du Plan Agri-Environnemental et de Gestion de l'Espace en Lozère, Eric CHEVALIER
Comité pour la mise en Œuvre du Plan Agri-Environnemental et de Gestion de l'Espace en Lozère, Patrice BOULET
Fédération Départementale de la Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Lozère, Patrick PLANUL
Association des commerçants - Aumont Aubrac, Damien ROCHEFORT

Les services

Agence de l'Eau Adour Garonne, Olivier GUIARD
Agence de l'Eau Adour Garonne, Guillaume LECHAT
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Kevin HIDALGO
Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Monica-Isabel DIAZ
Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Alexandrine SENS
Direction Départementale des Territoires de la Lozère, Xavier GANDON
Direction Départementale des Territoires de la Lozère, Cyril VANROYE
Direction Départementale des Territoires de la Lozère, Pierre CUMIN
Direction Départementale des Territoires de la Lozère, Sylvie PASCAL
Direction Départementale des Territoires de la Lozère, Nicolas VERNAY
Direction Départementale des Territoires de la Lozère, Bruno GUARDIA
Direction Départementale des Territoires de la Lozère, Christine COURNUT
Direction Départementale des Territoires de la Lozère, Sébastien DAMBRUN
Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Lozère, Caroline ENTRAYGUES
Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Lozère, Hélène DUCLOUX
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Gévaudan du Gévaudan, Gaëlle LAURENT
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Gévaudan, Céline DUBARLE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Gévaudan, Adrien LAMAT
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Gévaudan, Guillaume BONICEL
Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole Louis Pasteur, Olivier MARTIN
Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole Louis Pasteur, Marine DESAPHY
Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole Louis Pasteur , Philippe JOBARD
Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole Louis Pasteur, Catherine LEJOLIVET
Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole Louis Pasteur, Jean-Paul BATTAGLIA
Chambre d'Agriculture de la Lozère, Caroline DUPUY
Chambre d'Agriculture de la Lozère, Anne-Claire GUENEEE
Comité pour la mise en Oeuvre du Plan Agri-Environnemental et de Gestion de l'Espace en Lozère, Anne COLIN
Parc Naturel Régional Aubrac, Romain RIBIERE
Parc Naturel Régional Aubrac, Mylène GRAS
Parc Naturel Régional Aubrac, Estelle LAMOTHE
Parc Naturel Régional Aubrac, Cloé GARREL
Fédération départementale des chasseurs de la Lozère, Christophe RIEUTORD
Syndicat Mixte du Bassin du Lot, Virginie LE ROY
Syndicat Mixte du Bassin du Lot, Marie-Hélène PRIVAT
Syndicat Mixte du Bassin du Lot, Alexandra HOCHE-DUITMANN
Conservatoire des Espaces Naturels de Lozère, Christine LACOSTE
Fédération Départementale de la Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Lozère, Valérie PROUHA
Chargé de Mission Natura 2000 -Aubrac, Gilles TRAUCHESSEC
Réseau d'Éducation à l'Environnement de la Lozère, Olivier KANIA
Fédération des chasseurs de Lozère, Yannick BAY
École forestière de Javols, Valériane MEDECIN
Office de tourisme de l'Aubrac Lozérien, Ingrid ERHARD
Office de Tourisme Margeride en Gévaudan , Benjamin GUEZET
Essenciagua, Laurent GAUTUN
Saint Flour Communauté, Sigrid CHILE
Saint Flour Communauté, Coralie DUBOURGNON
Communauté de Communes Randon Margeride, Claude ROLLAND
Le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun BRUN, à Bébulon, commune de Saint Pierre le Vieux
Le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de la Cascade, Christelle et Christophe BOUQUET à Nasbinals.

L'équipe AMO

Agence CAUDEX - paysage et territoires, Clément BOLLINGER, Simon LACOURT, Anne FAURE
Agence VIlle Ouverte - programmation et concertation, Myriam GABRIEL et Aurélie BOUTON
BURGEAP - ingénierie, Aurelia NOUVEL
BLEZAT consulting - stratégies agricoles, Julie SEEGERS et Claire-Marie LUITAUD

La valorisation nationale de l'Atelier

Le travail collectif engagé par les participants sera partagé avec l'ensemble des sites nationaux lors d'un séminaire national de restitution qui aura lieu en 2020, et capitalisé pour diffuser largement auprès d'autres territoires les travaux, réflexions et stratégies d'action de cette session "eau et aménagement".

un défi pour l'avenir

l'eau

ATELIER DES TERRITOIRES

BÉS-TRUYÈRE 2050